



**Kernos**

Revue internationale et pluridisciplinaire de religion  
grecque antique

**10 | 1997**  
**Varia**

---

## L'arrhéphorie : initiation ou rite civique ? Un cas d'école

**Guy Donnay**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/kernos/656>

DOI : [10.4000/kernos.656](https://doi.org/10.4000/kernos.656)

ISSN : 2034-7871

### Éditeur

Centre international d'étude de la religion grecque antique

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1997

Pagination : 177-205

ISSN : 0776-3824

### Référence électronique

Guy Donnay, « L'arrhéphorie : initiation ou rite civique ? Un cas d'école », *Kernos* [En ligne], 10 | 1997, mis en ligne le 12 avril 2011, consulté le 16 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/kernos/656> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/kernos.656>

---

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

## L'Arrhéphorie : initiation ou rite civique ?

### Un cas d'école

Il y a dix ans paraissaient, indépendamment l'une de l'autre, deux études sur l'arrhéphorie qui, au terme d'une nouvelle analyse de l'ensemble des sources, aboutissaient à des conclusions diamétralement opposées<sup>1</sup>. Tandis que, dans *L'Antiquité classique*, Laurence Van Sichelen affirmait qu'il ne pouvait s'agir d'un rite d'initiation, dans son livre *La fille d'Athènes*, Pierre Brulé, tout en reconnaissant que « la seule documentation sur les arrhéphores est insuffisante pour laisser la possibilité de trancher sur l'interprétation sociale du rituel »<sup>2</sup>, n'en prenait pas moins position en faveur de l'interprétation initiatique défendue avant lui par H. Jeanmaire et A. Brelich. Cette documentation est-elle donc à ce point indigente que chacun puisse ainsi l'interpréter à sa guise? En fait, jusqu'à présent, la plupart des chercheurs se sont surtout acharnés sur le témoignage de Pausanias, qu'ils ont souvent sollicité au-delà du raisonnable<sup>3</sup>. Ils n'ont guère accordé d'intérêt, en revanche, aux données épigraphiques, qui constituent pourtant des témoins de première main. Quant aux lexiques et scholies, qui sont nos sources principales sur l'arrhéphorie – comme sur la plupart des réalités cultuelles de la Grèce antique –, on s'est généralement contenté d'y puiser des arguments pour ou contre telle ou telle théorie a priori.

J'ai donc estimé nécessaire de reprendre l'ensemble du dossier, en mettant l'accent sur les données qui me paraissaient avoir été négligées par mes prédé-

---

<sup>1</sup> L. VAN SICHELEN, *Nouvelles orientations dans l'étude de l'arrhéphorie attique*, in *AC*, 56 (1987), p. 88-102, où sont résumées les conclusions d'un mémoire de licence présenté sous ma direction à l'Université de Bruxelles en 1982. P. BRULÉ, *La fille d'Athènes. La religion des filles à Athènes à l'époque classique. Mythes, cultes et société*, Paris, 1987, chap. 1.2.1. *L'arrhéphorie*, p. 79-98; le livre est une version remaniée d'une thèse soutenue en 1985 à la Faculté des Lettres de Besançon sous la direction de P. Lévêque.

<sup>2</sup> *Op. cit.* (n. 1), p. 87.

<sup>3</sup> Depuis l'article de J.E. HARRISON, *On the meaning of the term Arrhephoroi*, in *CR*, 3 (1889), p. 187, on retiendra surtout, outre les deux études déjà citées, H. JEANMAIRE, *Couroi et courètes*, Paris, 1939, p. 264-268; F.R. ADRADOS, *Sobre los Arreforias o Erreforias*, in *Emerita*, 19 (1951), p. 117-133; W. BURKERT, *Kekropidensage und Arrhephoria. Vom Initiationsritus zum Panathenäenfest*, in *Hermes*, 94 (1966), p. 1-25; A. BRELICH, *Paides e parthenoi*, Rome, 1969, p. 231-238 et 267-273; Cl. BÉRARD, *ANODOI. Essai sur l'imagerie des passages chthoniens*, Rome, 1974, p. 117-125; N. ROBERTSON, *The riddle of the Arrhephoria at Athens*, in *HSPh*, 87 (1983), p. 241-288; V. PIRENNE-DELFORGE, *L'Aphrodite grecque*, Athènes-Liège, 1994 (*Kernos*, suppl. 4), p. 48-59.

cesseurs. Pour ce faire, j'ai tenté de rassembler, dans la mesure du possible, la totalité des sources dont nous disposons sur l'arrhéphorie : on en trouvera la liste en annexe<sup>4</sup>. Afin d'alléger les références, chaque source sera dorénavant désignée par le sigle qui la précède dans cette liste. Celle-ci se veut exhaustive, dans les limites des textes publiés<sup>5</sup>. Les sources y sont classées en quatre catégories – sources littéraires (A), lexiques (L), scholies (S), inscriptions (I) – et, à l'intérieur de chaque catégorie, par ordre chronologique. La classification n'échappe pas à un certain arbitraire : par exemple, le fragment de Dinarque est classé sous sa source lexicographique [L1], tandis que celui d'Élien [A10] et celui attribué abusivement à Platon le Comique [A11] figurent parmi les « auteurs » ; le fragment de Tryphon conservé par Athénée [A6] eût été peut-être mieux à sa place parmi les lexiques...

## Le vocabulaire de l'arrhéphorie

Pour commencer, il n'est sans doute pas inutile de préciser le vocabulaire de l'arrhéphorie, dont les fluctuations orthographiques ont intrigué tant les Anciens que les Modernes. Les sources recensées contiennent 76 attestations d'ἀρρηφόρος et des termes apparentés, dont les variantes se répartissent comme suit :

Formes en α- :	A	L	S	I	Total
ἀρρηφόρος : A4, A5, A6, A8, A9, A10, A11, L1, L3b, L4a, L4b, L5a, L5c, L5f, L6, L7, L9a, L11, I16, I24	7	11	–	2	20
ἀρρηφορία : A2, L3a, L4a, L5c, L5d, L8, L9b, L11, S1	1	7	1	–	9
ἀρρητοφορία (féminin singulier) : L7	–	1	–	–	1
ἀρρητοφόρια (neutre pluriel) : A12, S2	1	–	1	–	2
ἀρρηφορεῖν : A3, A7, L1, L6, L9a, L10, L11, I8, I20	2	5	–	2	9
ἀρρηνοφορεῖν : L5b, L5e	–	2	–	–	2
	11	26	2	4	43

### Formes en ε-<sup>6</sup> :

ερρηφόρος : L2, L3c, I21	–	2	–	1	3
ερσηφόρος : I22, I23	–	–	–	2	2

<sup>4</sup> Ci-dessous p. 203-205. J'ai pris pour base le dossier constitué par L. Van Sichelen en 1982, vérifié et complété, notamment à l'aide de l'index du *Thesaurus Linguae Graecae* de l'Université de Californie. Je me suis limité aux textes, car, dans l'état actuel des recherches, l'iconographie de l'arrhéphorie est pratiquement inexistante (cf. BRULÉ, *op. cit.* [n. 1], p. 97 sq.).

<sup>5</sup> Pour éviter les doubles emplois, je n'ai retenu des lexiques dérivés de l'*Etymologicum genuinum* (*Etymologicum Magnum* et *Magna grammatica*, entre autres) que les notices qui ne figurent pas dans l'archétype ou qui présentent des variantes significatives par rapport à lui.

<sup>6</sup> Compte tenu de l'hésitation des manuscrits entre l'esprit doux et l'esprit rude (v. ci-dessous), j'ai préféré ne pas noter d'esprit sur l'ε initial.

ερρηφορία : L3a, L4a, L7, L8	–	4	–	–	4
ερσηφορία : L4a, L7 – ερσεφορία : L5c, L5d, S1	–	4	1	–	5
ερρηφορέϊν : I1, I4, I5, I6, I7, I12, I13, I14, I17, I19, I25	–	–	–	11	11
	<hr/>				
	–	10	1	14	25
<i>Forme indéterminée</i> : A1 (ἡρρηφόρου)					1
<i>Attestations épigraphiques dont l'initiale n'est pas conservée</i> :					
I3, I11, I15, I18					4
<i>Restitutions épigraphiques incertaines</i> : I2, I9, I10					3
	<hr/>				
	<i>Total général</i>				76

Ce tableau ne tient compte que des leçons retenues par les éditeurs<sup>7</sup>. En scrutant les apparats critiques des lexiques, on trouve, en outre, çà et là ἀρρηφόρια accentué proparoxyton, c'est-à-dire au neutre pluriel plutôt qu'au féminin singulier. Les manuscrits de Denys d'Halicarnasse [A5] hésitent entre ἀρρηφόροι et ἀρρητοφόροι. Les formes en ε- ont été particulièrement maltraitées par les copistes, qui les écrivent tantôt avec l'esprit doux, tantôt avec l'esprit rude, tantôt avec -ρρ-, tantôt avec -ρσ-, suivis indifféremment de η ou de ε, voire de ι (sans doute pour η par iotacisme). L'esprit doux semble néanmoins avoir été la graphie normale; on le trouve même, par contagion, sur l'initiale d' Ἔρση dans les étymologies fondées sur ce nom (v. ci-dessous). Les inscriptions, qui ne notent pas l'aspiration initiale, ne nous sont d'aucun secours pour trancher en faveur de l'un ou l'autre esprit. En revanche, leur orthographe habituelle est ερρη-; seules exceptions, les ἐρσηφόροι (ou ἐρσηφόροι ?) de Chloé Thémis [I22] et d'Illithyie d'Agrai [I23], qui sont tardives. Les formes en ερσε- de la tradition manuscrite sont donc suspectes.

Majoritaires dans les inscriptions<sup>8</sup>, les formes en ε- sont absentes de la tradition littéraire – ou, du moins, des manuscrits qui nous l'ont transmise<sup>9</sup>. Les lexicographes connaissent les deux, mais privilégient les formes en α- : sur seize lemmes, trois seulement adoptent une forme en ε- [L2, L3c, L5d], dont un se contente de renvoyer à un lemme en α-. Les Anciens justifiaient l'une et l'autre orthographe à l'aide d'étymologies *ad hoc*, dont on trouve l'écho dans les lexiques. Celles-ci, à leur tour, ont influencé la graphie. Ainsi, les variantes ἀρρητοφόρια [A12, S2], ἀρρητοφορία [L7], ἀρρητοφόροι (dans certains manuscrits de A5), sont apparemment des reconstructions savantes – et tardives – fondées sur

<sup>7</sup> Sauf pour A2, où la leçon des manuscrits (ἀρρηφορ(α)) a été préférée à celle des éditeurs (ἐρρηφορ(α)), qui ont adopté à tort une vieille correction de C. Robert.

<sup>8</sup> Contrairement à ce qu'affirme un peu légèrement BRULÉ, *op. cit.* (n. 1), p. 79. Cf. L. THREATTE, *The grammar of Attic inscriptions*, I, Berlin, 1980, p. 127-128.

<sup>9</sup> La seule attestation litigieuse est la plus ancienne (A1), où l'augment d'ἡρρηφόρου ne permet pas de trancher entre les deux orthographe possibles.

l'étymologie ἀρρηφορεῖν < ἀρρητα φέρειν. De même, les étymologies d'après Ἔρση, qu'il s'agisse de la fille de Cécrops ou du nom commun désignant la rosée, doivent être responsables des variantes en ερση-, ainsi que de l'hésitation des copistes entre l'esprit doux et l'esprit rude sur l'ε- initial. La variante isolée ἀρρηνοφορεῖν, que donne la *Souda*, est plus difficile à expliquer. Il ne saurait s'agir d'un lapsus de copiste, puisqu'elle apparaît à la fois en lemme [L5b], à sa place alphabétique normale<sup>10</sup>, et dans un renvoi [L5e]. Elle pourrait témoigner d'une étymologie au départ d'ἄρρην, « mâle », qui présente des variantes orthographiques analogues (ἄρρην, ἔρρην).

### Les données épigraphiques

Le *corpus* épigraphique relatif à l'arrhéphorie compte actuellement vingt-cinq inscriptions. Vingt d'entre elles sont des dédicaces de portraits d'arrhéphores sorties de charge, généralement qualifiées d'ἐρρηφορήσασαι<sup>11</sup>. Les cinq autres sont :

- un décret voté en 137/6 av. J.-C. en l'honneur de Léonidès, qui avait été prêtre d'Asclépios l'année précédente et « avait donné sa fille [----- lors des] Ἐπιδauries en qualité d'arrhéphore » (ἔδωκε δὲ καὶ τὴν ἑαυτοῦ θυγατ[έρα ----- εἰς τὰ Ἐπιδάυρια ἀρρηφοροῦσαν] [I8];
- deux inscriptions, datées du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., réservant des sièges du théâtre de Dionysos, d'une part, aux deux ἐρρηφόροι de Chloé Thémis [I22], de l'autre, à celles de l'Iithye d'Agrai [I23];
- la dédicace, également datée du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., du portrait de son fils par une femme qualifiée d'ἀρρηφορήσασα [I20];
- la dédicace, datée vers 230 ap. J.-C., à Amphiaraios, dans son sanctuaire d'Oropos, de deux statues par les fils d'un ex-archonte éponyme et d'une ἀρρηφόρος [I24].

Je n'ai pas retenu :

- la restitution pour le moins aventureuse ἐν τῷ Ἀρ[ρρηφορεῖω] dans un décret athénien sur les Panathénées, daté vers 335 av. J.-C.<sup>12</sup>;

<sup>10</sup> Entre Ἀρήνη et ἀρήνωρ, le lexicographe traitant ρρ comme s'il s'agissait d'un ρ simple.

<sup>11</sup> Dans trois de celles-ci [I2, I9, I10], le participe ἐρρηφορήσασαν est restitué, mais le contexte rend la restitution vraisemblable. Dans quatre autres cas [I3, I11, I15, I19], l'initiale n'est pas conservée et une forme en α- serait théoriquement possible, quoique statistiquement peu probable. Au lieu d'ἐρρηφορήσασαν, on trouve une fois ἐρρηφοροῦσαν [I7], une fois ἐρρηφόρον [I21] et une fois ἀρρηφόρον [I16], qui est la seule forme en α- dans les vingt dédicaces.

<sup>12</sup> *IG*, II<sup>2</sup>, 334, l. 9-10; Fr. SOKOLOWSKI, *Lois sacrées des cités grecques*, Paris, 1969, p. 63-66, n° 33. La restitution est de S. HUMPHREYS dans *The craft of the ancient historian. Studies in honor of C.G. Starr*, Lanham Md., 1985, p. 228-229. Les éditeurs précédents restituaient ἐν τῷ Ἀρ[εῖω πάγω] (Rangabé), ἐν τῷ ἀρ[χαῖω νεῶ] (Ussing) ou ἐν τῷ Ἀρ[χηγέτιδος] (Sokolowski). Aucune de ces restitutions ne s'impose.

– une dédicace d'époque antonine copiée à Mytilène par Cyriaque d'Ancône et perdue depuis lors, où les éditeurs ont corrigé sans raison valable ἐργοφόρον en ἐρσοφόρον<sup>13</sup>;

– un décret athénien en l'honneur de Julia Domna, daté de 193-195, dans lequel J.H. Oliver restitue audacieusement [θύειν] δὲ καὶ τὰς [ἀρρηφόρ]ους τὰς ἀπολυ[ομένα]ς<sup>14</sup>.

Dix-neuf des vingt bases de portraits d'arrhéphores ont été trouvées sur l'Acropole d'Athènes ou le flanc sud de celle-ci [I25]. Les plus anciennes remontent à la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les plus récentes au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Plusieurs d'entre elles conservent la mention des dédicants. Dans la plupart des cas, il s'agit des parents de l'arrhéphore [I2, I5, I6, I10, I14, I16, I17, I18], auxquels s'associent parfois un oncle [I4] ou des frères [I7, I11, I13, I21]; dans un cas, la mère est l'unique dédicante [I19]; dans un autre, le grand-père se substitue au père, sans doute décédé [I12]. Deux statues sont dédiées par le Conseil et le Peuple [I17, I18]; elles datent l'une et l'autre du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

Lorsque la dédicace d'un de ces dix-neuf portraits conserve la mention d'une divinité, il s'agit toujours d'Athéna, qualifiée ou non de Polias et éventuellement associée à Pandrose [I6, I11, I14]. On interprète généralement le nom de la divinité au datif comme dépendant du verbe ἀνέθηκε/ἀνέθηκαν (éventuellement sous-entendu) et désignant la dédicataire. Cette interprétation semble effectivement s'imposer dans les dédicaces antérieures à l'époque impériale romaine. En revanche, dans celle de Tertia [I17], le nom au datif dépend clairement du participe ἐρρηφορήσασαν et désigne donc la divinité au service de laquelle la jeune fille a été arrhéphore :

ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος]  
 Τερτίαν Λευκί[σ]υ .....]  
 [θ]υγατέρα ἐρρηφορ[ή]σασαν]  
 4 [Ἰ]θηναῖα Πολιάδι  
 ἐπὶ ἱερείας Στρατοκλείας

Le Conseil et le Peuple (ont dédié la statue de) Tertia fille de Lucius [---] qui a été arrhéphore pour (= au service d')Athéna Polias sous la prêtrise de Stratocléa.

Au-dessous, quatre couronnes entourent des inscriptions rappelant que Tertia a été honorée successivement comme arrhéphore, initiée du foyer,

<sup>13</sup> IG, XII 2, 255, l. 4 : ἐρσοφόρον τῶν ἀγιοτάτων μυσταρίων. Étant donné que la copie confond à plusieurs reprises C (carré) et Γ, la correction est paléographiquement possible, mais ἐρσοφόρος serait un *hapax* de formation inusitée (ἐρσο- au lieu de ἐρση-), tandis qu'ἐργοφόρος existe avec le sens d'« abeille ouvrière » (AELIAN., *Nat. anim.*, V, 42) et pourrait avoir désigné métaphoriquement une fonction sacerdotale dans le cadre des mystères des Cabires.

<sup>14</sup> IG, II<sup>2</sup>, 1076, l. 33-34; J.H. OLIVER, *Athenian Studies presented to W.S. Ferguson = HSPb*, suppl. 1, Cambridge Mass., 1940 (réimpr. New-York, 1973), p. 521-530. Pour la date, voir A.N. OIKONOMIDES, *BASP*, 21 (1984), p. 179-180.

canéphore aux Éleusines et canéphore aux Épidauries. La dédicace est donc largement postérieure à sa sortie de charge en qualité d'arrhéphore sous la prêtrise de Stratocléia, laquelle est déjà évoquée dans une dédicace datée du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. [I13], alors que celle-ci date du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Il n'empêche que c'est au titre d'ancienne arrhéphore que Tertia se voit élever une statue par la cité. Par la suite, ce titre sera revendiqué par des femmes mariées et mères de famille [I20, I24]. L'interprétation d'ἐρρηφορήσασαν Ἀθηναῖ Πολιάδι comme signifiant « qui a été arrhéphore au service d'Athéna Polias » est également probable dans l'autre cas de dédicace par le Conseil et le Peuple [I18]. Elle est au moins possible pour I15 et I19.

Dans la dédicace de Tertia, Stratocléia est mentionnée en qualité de prêtresse d'Athéna Polias; on en déduira qu'elle l'était en la même qualité dans celle de Stratonice [I13]. Dans deux ou trois autres cas, nous savons par ailleurs que le nom précédé de la formule ἐπὶ ἱερέας est celui d'une prêtresse d'Athéna Polias : cette fonction est attestée pour Chrysis [I10] par un décret des Delphiens et la dédicace d'une statue érigée sur l'Acropole<sup>15</sup> et pour Alexandra [I15] par quatre autres dédicaces<sup>16</sup>; elle le serait également pour Philotéra [I7] si celle-ci est identique à Φιλτέρα, fille de Pausimachos et descendante de Lycurgue, dont la base de la statue par Eucheir et Euboulidès, avec dédicace métrique, a été retrouvée sur l'Acropole et dont la prêtrise est évoquée, en outre, dans la dédicace d'une autre statue érigée à cet endroit<sup>17</sup>. Il est plus que probable qu'il en allait de même des huit autres prêtrises mentionnées [I1<sup>18</sup>, I3<sup>19</sup>, I4, I5, I6, I10, I14]. En outre, les noms de deux arrhéphores, Xénostaté [I7] et Panarista [I11], se retrouvent dans des listes d'ergastines honorées par décret respectivement en 108/7 et en 99/8 av. J.-C.<sup>20</sup>; les ergastines étaient les jeunes filles qui se relayaient pour tisser le voile dont les arrhéphores contribuaient à poser la trame le jour de la fête des Chalkéia. Tous ces éléments, ainsi que la provenance des dix-neuf bases, donnent à penser que les arrhéphores dont elles portaient les statues avaient été au service d'Athéna.

<sup>15</sup> *IG*, II<sup>2</sup>, 1136 et 3484.

<sup>16</sup> *IG*, II<sup>2</sup>, 3155, 4341, 4342, 4344.

<sup>17</sup> *IG*, II<sup>2</sup>, 3474 et 3870. J. KIRCHNER, *Propographia Attica*, II, Berlin, 1903, n° 14936, pensait à Philotéra fille de Nicomachos de Collarges, qui figure parmi les ergastines honorées par un décret voté en 99/8 (*IG*, II<sup>2</sup>, 1034 d, l. 11).

<sup>18</sup> Où je restitue aux deux dernières lignes ἐπὶ Καλλι- - ἱερέας | ἐπὶ Μενεκράτους ἀρχοντος. U. KOEHLER, *IG*, II<sup>1</sup>, 1591, suivi par J. KIRCHNER, *IG*, II<sup>2</sup>, 3461, restituait ἐπὶ Καλλι- - ἀρχοντος et supposait une datation par deux archontes éponymes successifs. Cependant, St. DOW, *Hesperia*, 2 (1933), p. 437, a montré que Ménécraès fut archonte en 220/19 et Calli(- -) en 217/16. Il suggérait donc de lire ἐπὶ Καλλι- ἱερέως, mais les autres dédicaces de portraits d'arrhéphores invitent à restituer ici la mention d'une prêtrise féminine.

<sup>19</sup> Où je suis tenté de restituer aux deux dernières lignes, sur le modèle de I1, [ἐπὶ - -]μηδεῖας ἱερέας | [ἐπὶ - -]κοδρ[ - -] ἀρχοντος, bien qu'un archonte [- -]codr[- -] ne soit pas attesté jusqu'à présent au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

<sup>20</sup> *IG*, II<sup>2</sup>, 1036, l. 37, et 1034, d, l. 9.

Le cas de la dédicace I25 est plus délicat. Pittakis, qui la signale simplement en note à la publication d'une autre inscription, l'a vue il y a un siècle dans une église d'Athènes, où elle n'était certainement pas à son emplacement originel, que nous devons nous résoudre à ignorer. Il la transcrit comme suit :

[ - - - - - ] Ἀριστοκλέου (sic) ἔρρηφορήσασαν Δήμητρι καὶ Κόρηι

La pierre étant apparemment perdue, l'absence de critères paléographiques empêche de préciser la date de cette dédicace. Toutefois, l'omission du *s* final d'Ἀριστοκλέου<*s*> et la place des noms des divinités immédiatement après le participe ἔρρηφορήσασαν plaideraient en faveur d'une datation à l'époque impériale romaine. L'inscription est trop mutilée pour décider si Déméter et Coré sont les dédicataires de la statue d'une arrhéphore d'Athéna Polias ou si l'arrhéphore était à leur service. L'absence d'attestation de portraits d'arrhéphores d'Athéna Polias dédiés à d'autres divinités que cette dernière me ferait pencher en faveur de la seconde hypothèse.

### Les données lexicographiques...

Avatars tardifs de traditions érudites de provenances et de dates diverses, lexicques et scholies se révèlent d'une utilisation particulièrement délicate. Il est d'autant plus regrettable que, depuis les travaux pionniers de R. Reitzenstein<sup>21</sup>, ces sources capitales n'aient pas été suffisamment étudiées pour elles-mêmes et que plusieurs d'entre elles demeurent inédites ou accessibles seulement dans des éditions vieilles. L'analyse que j'en propose doit donc être considérée comme une première esquisse d'une recherche qui reste à approfondir. Pour ce qui concerne l'arrhéphorie, deux groupes principaux de notices lexicales se dégagent respectivement sous les lemmes ἀρρηφορεῖν et ἀρρηφορία. Les définitions que donnent du premier Harpocraton [L1], l'*Etymologicum Magnum* [L6]<sup>22</sup>, la *Souda* [L5b] et deux lexicques publiés par Imm. Bekker [L9a, L10] sont d'une telle homogénéité qu'on peut aisément les fusionner en un seul texte que, pour simplifier, j'appellerai La :

Ἀρρηφορεῖν : Τέσσαρες μὲν παῖδες ἐχειροτονοῦντο κατ' εὐγένειαν ἀρρηφόροι ἀπὸ ἐπῶν ἑπτὰ μέχρις ἑνδεκά. Τοῦτων δὲ δύο διεκρίνοντο, αἵτινες τῆς ὑφῆς τοῦ ἱεροῦ πέπλου ἦρχον καὶ τῶν ἄλλων τῶν περὶ αὐτόν. Λευκὴν δ' ἐσθῆτα ἐφόρου· εἰ δὲ χρυσία περιέθεντο, ἱερὰ ταῦτα ἐγίνετο.

<sup>21</sup> *Inedita poetarum Graecorum fragmenta*, Rostock, 1890/91 et 1891/92; *Geschichte der griechischen Etymologica*, Leipzig, 1897 (réimpr. Amsterdam, 1964). Voir, en dernier lieu, la préface de Fr. LASSERRE et N. LIVADARAS éd., *Etymologicum Magnum genuinum...*, I, Rome, 1976, p. V-XXX.

<sup>22</sup> Le lemme ἀρρηφορεῖν et la définition correspondante sont absents de l'*Etymologicum genuinum*.

ἀρρηφορεῖν : ἀρρηνοφορεῖν L5b || post lemma Δείναρχος κατὰ Πυθίου add. L1, τὸ ἱχθυοῦν ἐσθῆτα φορεῖν καὶ χρυσία add. L6, L9a || τέσσαρες uel δ' μὲν L1 L5b L10 : τέσσαρες δὲ L6, ἦσαν δὲ τέσσαρες L9a || παῖδες L6 : om. alii || ἐχειροτονοῦντο : χειροτονητοὶ L9a || κατ' εὐγένειαν L6 L9a : δι' εὐγένειαν L1, τῶν εὐγενῶν L5b L10 || ἀπὸ — ἔνδεκα L6 L9a : om. alii || ἐτῶν L6 : τῶν L9a || μέχρις L6 : μέχρι L9a || τούτων — ἐγίνετο om. L9a || τούτων δὲ δύο διεκρίνοντο L6 : δύο δὲ ἐκρίνοντο alii || αἴτινες L5b L10 : αἱ L1, ἴσθ' διὰ L6 || τῆς — πέπλου ἦρχον L1 : τῆς — πέπλου ἦρχοντο L6, ἦρχον τῆς — πέπλου L5b L10 || ἱεροῦ L6 : om. alii || αὐτόν L1 L6 : αὐτήν L5b L10 || εἰ δὲ — ἐγίνετο : καὶ χρυσία L6 || ἐγίνετο : ἐγένοντο L10.

*Être arrhéphore* : Quatre fillettes étaient élues d'après leur noblesse arrhéphores de sept jusqu'à onze ans. Deux d'entre elles étaient choisies, lesquelles commençaient le tissage du voile sacré et les autres (rites) qui le<sup>23</sup> concernent. Elles portaient un vêtement blanc; si elles mettaient des parures d'or, celles-ci devenaient sacrées.

Les notices ayant pour lemme ἀρρηφορία forment un groupe un peu moins homogène, que j'appellerai Lβ. Elles se répartissent en deux branches. Lβ1 est attestée par l'*Etymologicum genuinum* [L4a], la *Magna grammatica* [L7] et le pseudo-Hérodien [L8]:

Ἀρρηφόροι καὶ ἀρρηφορία : Ἑορτὴ ἐπιτελουμένη τῇ Ἀθηνᾶ ἐν τῷ Σκιροφοριῶν μνηί. Λέγεται δὲ καὶ διὰ τοῦ ἑ ἔρρηφορία. Παρὰ τὸ τὰ ἄρρητα καὶ μυστήρια φέρειν. Ἡ ἑὰν διὰ τοῦ ἑ, παρὰ τὴν Ἑρσην τὴν Κέκροπος θυγατέρα, ἐρρηφορία : ταύτη γὰρ ἦγον τὴν ἑορτήν. Οὕτως Σαλούστιος.

ἀρρηφόροι καὶ, ἐν τῷ Σκιροφοριῶν μνηί et ἡ ἑὰν διὰ τοῦ ἑ om. L8, qui λέγεται — ἐρρηφορία post παρὰ — φέρειν transtulit || λέγεται δὲ καὶ L8 : λέγεται δὲ alii || ἑ ante ἐρρηφορία om. L8 || ἐρρηφορία uel ἐρρη- codd. || τὰ ἄρρητα L4a : ἄρρητα L8 || post φέρειν, οἰονεὶ ἀρρητοφορία add. L7 || οὕτως — Σαλούστιος L4a : om. alii.

Lβ2 nous est transmise en des termes quasi identiques par la *Souda* [L5c] et la scholie au vers 642 de la *Lysistrata* d'Aristophane [S1]:

Ἀρρηφορία : Θυσία. Οἱ μὲν διὰ τοῦ ᾠ ἀρρηφορία, ἐπειδὴ τὰ ἄρρητα ἐν κίσταις ἔφερον τῇ θεῶι αἱ παρθέναι. Οἱ δὲ διὰ τοῦ ἑ ἐρρηφορία : τῇ γὰρ Ἑρση πομπέουσαι, τῇ Κέκροπος θυγατρί, ὡς ἱστορεῖ Ἴστρος.

ἀρρηφορία L5c : ἡρρηφόρου S1 || θυσία L5c : om. S1 || οἱ μὲν S1 : εἰ μὲν L5c || οἱ δὲ S1 : εἰ δὲ L5c || πομπέουσαι S1 : ἐπόμπειον L5c || ὡς — Ἴστρος S1 : om. L5c.

Hésychius [L3a] en donne un résumé :

Ἐκατέρως λέγουσιν οἱ συγγραφεῖς, κἄν μὲν διὰ τοῦ ἑ ἔρρηφορία, διὰ τὸ τῇ Ἑρση ἐπιτελεῖσθαι τὴν πομπήν, ἑὰν δὲ διὰ τοῦ ᾠ, ἐπεὶ ἐπ' ἀρρήτοις συνέστη.

<sup>23</sup> Le voile, si l'on adopte la leçon περι αὐτόν (= τὸν πέπλον), le tissage, si l'on préfère περι αὐτήν (= τὴν ὑφήν).

La confrontation des deux versions, Lβ1 et Lβ2, ainsi reconstituées montre sans équivoque qu'elles dérivent d'une source commune.

## Lβ1

*Arrhéphores et arrhéphorie :*

(1) Fête célébrée en l'honneur d'Athéna au mois de scirophorion.

(2) On dit aussi *errhéphorie* avec *e*. (Ainsi appelée) d'après le fait de porter les objets secrets (*arrhèta*) et mystérieux. Ou, si c'est avec *e*, d'après Hersé, la fille de Cécrops, (c'est-à-dire) (*h*)*ersé-  
phorie*, car c'est en l'honneur de celle-ci qu'on organisait la fête. C'est ce que dit Saloustios.

## Lβ2

*Arrhéphorie :*

(1) Sacrifice.

(2) Les uns (écrivent) *arrhéphorie* avec *a* parce que les jeunes filles portaient les objets secrets (*arrhèta*) dans des cistes en l'honneur de la déesse. Les autres (écrivent) *erséphorie* avec *e*, car elles font la procession en l'honneur d'Hersé, la fille de Cécrops, comme le rapporte Istros.

En effet, les deux versions se complètent et s'expliquent l'une l'autre. Chacune d'elle s'articule en deux parties : (1) définition du mot ἀρρηφορία; (2) justification étymologique des deux orthographes du mot. Lβ2 réduit la première à un laconique θυσία (= εορτή), éludant le nom de la déesse (τῆ θεῶ) en l'honneur de laquelle les jeunes filles portent les *arrhèta* et que nous connaissons grâce à Lβ1. À l'inverse, dans la seconde, Lβ1 omet les jeunes filles, les cistes, la déesse elle-même et remplace la mention de la procession (πομπή) par celle, plus vague, de la fête (εορτή). En revanche, elle glose ἄρρητα par μυστήρια, glose qui se retrouve dans la *Souda* [L5c] s.v. ἀρρηφόροι : αἱ τὰ ἄρρητα φέρουσαι μυστήρια et, sous une forme légèrement différente, dans un autre lexique [L11] s.v. ἀρρηφορεῖν : τὸ τὰ ἀπόρρητα καὶ μυστικά φέρειν. Cette glose pourrait être à l'origine de la curieuse définition ἀρρηφόρος : μυσταγωγός, que donne Hésychius [L3b] et qui repose probablement sur un contresens (μυστήρια ἄγειν pour μυστήρια φέρειν?). Les définitions d'ἐρρηφόροι (avec esprit rude) par Hésychius [L3c] (οἱ<sup>24</sup> τῆ Ἔρση ἐπιτελοῦντες τὰ νομιζόμενα) et d'ἐρρηφόροι (avec esprit doux) par Mœris [L2] (αἱ τὴν δρόσον φέρουσαι τῆ Ἔρση, ἥτις ἦν μία τῶν Κεκροπίδων) ont toute chance de puiser à la même source : la première se fonde sur l'étymologie par Hersé; la seconde la combine avec une étymologie par ἔρση (nom commun) = δρόσος, « rosée », et rappelle la filiation d'Hersé.

D'autre part, on peut rapprocher de La les notices identiques de l'*Etymologicum genuinum* [L4b] et de la *Souda* [L5f] sur la fête des Chalkéïa, où la participation des arrhéphores au tissage du voile sacré est évoquée de façon plus précise :

Χαλκεία : Ἐορτὴ ἀρχαία καὶ δημῶδης πάλαι, ὕστερον δὲ ὑπὸ μόνων ἡγετο τῶν τεχνιτῶν, ὅτι Ἥφαιστος ἐν τῇ Ἀττικῇ χαλκὸν εἰγάσατο· ἔστι δὲ ἔνη καὶ νέα τοῦ Πυανεψιδῶνος, ἐν ἣ καὶ ἰέρειαι μετὰ τῶν ἀρρηφόρων τὸν πέπλον διάζονται.

<sup>24</sup> L'emploi de *oi* comme article défini féminin pluriel, qui est normal en grec moderne, pourrait remonter au Moyen âge et avoir influencé la graphie des copistes.

*Chalkéia*: Fête ancienne et autrefois publique, elle fut célébrée ensuite par les seuls artisans, parce qu'Héphaïstos a travaillé le bronze en Attique. Elle a lieu le dernier jour de pyanepsion, qui est aussi le jour où les prêtresses posent la trame du voile avec les arrhéphores.

### ... et leurs sources

L'ensemble de la tradition lexicographique relative à l'arrhéphorie offre une cohérence remarquable, qui laisse supposer qu'elle dérive d'une source unique. Pour La, Harpocraton [L1] cite Dinarque, orateur athénien du tournant des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C., « dans son discours *Contre Pythéas* », mais cette référence ne doit pas faire illusion: elle signifie seulement que l'orateur avait utilisé le mot ἀρρηφορεῖν dans le discours cité, qui est perdu; l'explication qui suit provient très certainement d'une autre source. Lβ1 renvoie explicitement à Saloustios, un grammairien qui vécut à une date indéterminée entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>25</sup>, tandis que Lβ2 invoque l'autorité d'Istros – sans préciser, il est vrai, si c'est pour la totalité de la notice, la seule étymologie d'ἐρρηφορία<sup>26</sup> ou uniquement la filiation d'Hersé.

Sans doute originaire du nord de la Grèce, Istros fut « esclave et familier » du fameux érudit alexandrin Callimaque (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.)<sup>27</sup>. Il pourrait avoir séjourné auparavant à Athènes, dont il connaît, en tout cas, la topographie et au passé de laquelle il porte un intérêt évident. Parmi ses nombreuses compilations, toutes perdues, figurait un recueil des chroniques attiques (Συναγωγή τῶν Ἀθηναίων) en au moins quatorze livres, dont quelques fragments sont conservés. On y trouve plusieurs allusions à des faits religieux athéniens – entre autres, la procession aux flambeaux lors des Apatouries, l'appellation primitive des Panathénées, l'institution des oschophores (« porteurs de sarments de vigne ») par Thésée « à raison de deux parmi (les Athéniens) qui l'emportaient par la naissance et la richesse » (δύο τῶν γένει καὶ πλούτῳ προυχόντων), le rôle de la trapézophore, sorte de coadjutrice de la prêtresse d'Athéna<sup>28</sup>. Ailleurs, il évoquait l'origine du rite du *pharmakos* ou celle de l'épithète Tritogénie appliquée à Athéna<sup>29</sup>. Dans un tel contexte, des considérations sur l'arrhéphorie n'auraient rien d'inattendu.

Les compilations d'Istros offraient une mine de renseignements aux commentateurs soucieux d'éclairer les allusions des orateurs attiques « classiques » aux institutions religieuses de leur cité. Harpocraton s'y réfère une bonne dizaine de fois et, même si la notice L1 ne l'invoque pas explicitement, il est très

<sup>25</sup> Sur Saloustios, voir R. PFEIFFER éd., *Callimachos*, II, Oxford, 1953, p. XXVIII-XXX.

<sup>26</sup> Comme le pense PFEIFFER, *op. cit.* (n. 25), I, 1949, p. 470 (ad fr. 741).

<sup>27</sup> *Souda*, s.v. Ἴστρος = F. JACOBY, *FGrHist*, 334 T 1: Καλλιμάχου δοῦλος καὶ γνώριμος. Sur Istros, v. *ibid.*, IIIb, Suppl., Leyde, 1954, p. 618-627.

<sup>28</sup> Apatouries : F 2; Panathénées : F4; oschophores : F 8; trapézophore : F 9 (cf. ci-dessous n. 36).

<sup>29</sup> Tritogénie : F 24; pharmakos : F 50.

probable qu'elle puise, elle aussi, à cette source, qui serait donc celle de L $\alpha$ . D'autre part, il serait étonnant qu'Istros, source au moins partielle de L $\beta$ <sub>2</sub>, n'ait pas inspiré, directement ou indirectement, la source de L $\beta$ <sub>1</sub>. De fait, Saloustios était notamment l'auteur d'un commentaire d'*Hécalé*, célèbre poème du maître d'Istros, Callimaque, dont il subsiste un certain nombre de fragments. Leur éditeur, R. Pfeiffer, considère que L $\alpha$ <sub>4</sub>, c'est-à-dire L $\beta$ <sub>1</sub>, est emprunté à ce commentaire, auquel l'*Etymologicum genuinum* et la *Souda* se réfèrent volontiers<sup>30</sup>. Or, où les exégètes d'*Hécalé* avaient-ils le plus de chances de trouver les clés d'une œuvre ayant pour cadre l'Attique des temps légendaires et truffée d'allusions à des mythes peu connus et à des rites insolites sinon chez Istros? D'autant qu'on peut supposer que ce dernier avait aidé son maître à en rassembler les matériaux.

Pastiche savant de l'épopée traditionnelle, dans laquelle les mythes étiologiques jouent un rôle primordial, *Hécalé* relatait la fondation par Thésée du sanctuaire de Zeus Hécaléios à la mémoire d'une charmante vieille dame du nom d'Hécalé, chez qui le héros avait reçu l'hospitalité à la veille d'affronter le taureau de Marathon et qu'il avait trouvée morte à son retour. Divers autres mythes émaillaient le récit. Ainsi, au cours de la nuit qui suivit la victoire sur le taureau, deux corneilles évoquaient les punitions infligées à leurs ancêtres pour avoir été messagères de mauvaises nouvelles : Athéna, furieuse d'apprendre que les filles de Cécrops lui avaient désobéi en ouvrant la ciste où le petit Érichthonios était caché, les avait exclues de l'Acropole, tandis qu'Apollon, à l'annonce de l'infidélité de Coronis, avait teint leur beau plumage blanc d'origine en noir. À cette occasion, Callimaque donnait sa version de la conception et de la naissance du « roi serpent » et proposait une étymologie de son nom ἀπὸ τοῦ ἐπλου καὶ τῆς χθονός, « à partir de la laine et de la terre », Athéna ayant essuyé avec un morceau de laine le sperme éjaculé sur sa cuisse par Héphaïstos, qui tentait de la violer, et l'ayant jeté à terre<sup>31</sup>.

Selon toute vraisemblance, le poète avait emprunté l'histoire d'Hécalé à l'atthidographe Philochore (fin iv<sup>e</sup>/début iii<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et celle des corneilles exclues de l'Acropole à un autre atthidographe, Amélésagoras<sup>32</sup>. Il serait étonnant qu'il n'ait pas utilisé à cette occasion le recueil des chroniques attiques compilé par son collaborateur Istros. La même remarque vaut pour le poème qu'il avait consacré au rite du *pharmakos*, rite au sujet duquel Istros rapportait un mythe étiologique dans son traité sur les *Apparitions d'Apollon*<sup>33</sup>. Pour en revenir à l'arrhéphorie, quelques fragments conservés d'*Hécalé* offrent des parallèles troublants avec la tradition lexicographique qui la concerne. Ainsi les vers 18-21 du fragment 260 Pf, extrait du récit des corneilles :

<sup>30</sup> PFEIFFER, *op. cit.* (n. 25), II, p. XXIX.

<sup>31</sup> Schol. AD in *Iliad.*, II, 547. Cf. PFEIFFER, *op. cit.* (n. 25), I, p. 248 (ad fr. 260, 19).

<sup>32</sup> PHILOCHOR., *FGrHist.*, 328 F 109; AMELESAGORAS, *FGrHist.*, 330 F 1. PFEIFFER, *op. cit.* (n. 25), I, p. 227 (ad fr. 230, c) et 248-249 (ad fr. 260, 27 sq.).

<sup>33</sup> CALLIM., fr. 90 Pf; ISTROS, *FGrHist.*, 334 F 50.

ἀλλά ἐ Παλλάς  
 τῆς μὲν ἔσω δηναίων ἀφ᾽ ἧ δρ[ό]σον Ἡφαίστιοιο  
 μέσφ' ὅτε Κεκροπίδ.....επ.....λ.αν  
 λάθριον ἄρρητον

19 τῆς : an γῆς ? ἢ δηναίων ἀφ᾽ ἧ Gomperz : δηναίωναφῆ Pfeiffer ἢ 20 μέσφ' Gomperz : με.φ.  
 Pfeiffer ἢ Κεκροπ[ιδ]ησιον Gomperz, sed locum uix ad Athenienes immo ad Cecropis filias  
 pertinere recte monet Pfeiffer.

... mais Pallas l'a laissé (= Érichthonios) longtemps à l'intérieur (de la ciste?),  
 rosée (= rejeton<sup>34</sup> ?) d'Héphaistos, jusqu'à ce que les filles de Cécrops ... secret  
 clandestin...

La proximité des mots δρόσον et ἄρρητον fait irrésistiblement penser, d'une  
 part, à l'étymologie d'ἐρρηφορία transmise par Mœris [L2] et, de l'autre, à celle  
 d'ἄρρηφορία selon Iβ et les notices apparentées.

Un autre vers de Callimaque [fr. 520 Pf] évoque la pose de la trame du voile  
 sacré d'Athéna en des termes qui rappellent à la fois L4b/L5f (τὸν πέπλον  
 διάζονται) et Ia (τῆς ὑφῆς τοῦ ἱεροῦ πέπλου ἦρχον) :

εἰ δέ ποτε προφέρουτο διάσματα, φάρεος ἀρχῆν

si jamais elles posaient la trame, commencement du voile<sup>35</sup> ...

Pfeiffer penche pour l'attribution de ce vers à *Hécélé* et y verrait volontiers  
 une allusion à la fête des Chalkéia. À cette occasion, on l'a vu, les artisans hono-  
 rent en ville leur patron Héphaistos, tandis que, sur l'Acropole, « les prêtresses  
 posent la trame du voile en compagnie des arrhéphores ». Le pluriel ἱέρειαι a  
 intrigué les commentateurs modernes pour qui le tissage du voile serait de la  
 compétence de la seule prêtresse d'Athéna. La clé ne se trouverait-elle pas, une  
 fois de plus, chez Istros qui affirmait, après l'orateur Lycurgue, que deux autres  
 prêtresses, la trapézophore et la κοσμῶ, « codirigent tout avec la prêtresse  
 d'Athéna »<sup>36</sup> ?

Ainsi, l'étude des sources des notices lexicographiques relatives à l'arrhé-  
 phorie nous ramène chaque fois à Istros. Celui-ci était, semble-t-il, bien au fait  
 des réalités athéniennes de son temps et avait accès aux chroniques originales  
 des athidographes des iv<sup>e</sup> et iii<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Dans la mesure où il est à l'origine  
 des données relatives à l'arrhéphorie, celles-ci sont donc dignes de confiance. Il  
 en va de même du témoignage de Tryphon [A6], relayé par la *Souda* [L5a], selon

<sup>34</sup> Cf. AESCHYL., *Agam.*, 141.

<sup>35</sup> Φάρος = πέπλος. Cf. *Od.*, V, 230 et schol. P *ad loc.*

<sup>36</sup> ΗΑΡΟCΡ., s.v. τραπεζοφόρος : Λυκοῦργος ἐν τῇ Περὶ τῆς ἱερείας (fr. VI, 20). "Ὅτι  
 ἱεροσύνης ὀνομά ἐστιν ἡ τραπεζοφόρος <καλ> ὅτι αὕτη καὶ ἡ κοσμῶ συνδιέπουσι πάντα τῇ τῆς  
 Ἄθηνᾶς ἱερεῖα αὐτός τε ὁ ῥήτωρ ἐν τῷ αὐτῷ λόγῳ δεδήλωκε καὶ Ἰστρος ἐν τῷ τῶν Ἀττικῶν  
 Συναγωγῶν (*FGrHist*, 334 F 9).

lequel des gâteaux appelés *anastatoi* étaient faits pour les arrhéphores. Bien qu'il ait vécu deux siècles après Istros, ce grammairien encyclopédique appartenait comme lui au milieu des érudits qui gravitaient autour de la bibliothèque d'Alexandrie et avait accès à des informations de première main sur les réalités culturelles – et gastronomiques – d'Athènes.

Les étymologies elles-mêmes, pour fantaisistes qu'elles nous paraissent, méritent considération. Des étymologies de ce type se rencontrent dès l'aube de la littérature grecque et il serait fallacieux de les juger selon les critères de la linguistique moderne. Il s'agit plutôt de procédés exégétiques, qui nous renseignent sur la signification et les connotations de tel ou tel mot dans l'esprit de leurs auteurs. Subjectives, elles se fondent néanmoins sur des faits objectifs sous peine de tomber à faux. Les étymologies d'ἀρρηφορία et ἐρρηφορία n'avaient de sens pour les contemporains d'Istros et consorts que par rapport à des réalités culturelles connues de tous. La coexistence de deux orthographes, dont elles prétendaient rendre compte, est d'ailleurs, elle aussi, une réalité, comme l'attestent les inscriptions.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que les lexicographes ont puisé l'essentiel de leurs informations dans des commentaires ou dans des lexiques antérieurs, dont les versions successives apparaissent de moins en moins complètes et précises au fur et à mesure qu'elles s'éloignent de la source originale. Il suffit de comparer Lβ<sub>2</sub>, où le verbe πομπεύουσι au présent dans S1 évoque un rite encore en usage, à Lβ<sub>1</sub>, qui est entièrement rédigé au passé, ou encore L4b/L5f, où διάζονται est également au présent, au passage correspondant de La – sans parler de l'arrhéphore-mystagogue d'Hésychius [L3a]. D'autre part, il va de soi que les commentateurs n'ont retenu que les éléments dont ils avaient besoin pour expliquer les obscurités des œuvres qu'ils commentaient. Dans ces conditions, il est possible que les arrhéphores dont ils parlent n'étaient pas les seules à porter ce titre et que les fonctions qu'ils leur prêtent n'étaient pas les seules dont elles fussent investies, ni peut-être même les principales.

## Le scholiaste de Lucien

Avec le scholiaste de Lucien [S2], nous effectuons un saut dans le temps sans quitter pour autant le milieu érudit. La parenté de son témoignage avec celui de Clément d'Alexandrie [A12] le situe, en effet, sans ambiguïté dans la mouvance des intellectuels chrétiens des premiers siècles de notre ère, qui considèrent les rites païens de l'extérieur, sans complaisance, et ne s'estiment plus liés par l'interdiction de divulguer certains de leurs aspects. L'un et l'autre évoquent une fête appelée Ἀρρητοφόρια qui, selon eux, était identique aux Thesmophories et aux Scirophories et commémorait l'enlèvement de Perséphone par Hadès. Pour Clément, « les femmes célèbrent cette histoire fabuleuse par des fêtes différentes selon les cités, Thesmophories, Scirophories, Arrhétophories, en mettant en scène le rapt de Phéréphatte de mille façons » (ταύτην τὴν μυθολογίαν αἱ γυναῖκες ποικίλως κατὰ πόλιν ἐορτάζουσι, Θεσμοφόρια, Σκιροφόρια,

Ἄρρητοφόρια, πολυτρόπως τὴν Φερεφάττης ἐκτραγωδοῦσαι ἀρπαγὴν). Le scholiaste est plus disert. Après avoir affirmé que les Scirophories sont un autre nom des Thesmophories et avoir décrit un des rites de celles-ci<sup>37</sup>, il ajoute : « La même fête est aussi appelée *Arrhétophories* [...]. À cette occasion aussi, on porte des objets sacrés secrets, façonnés en pâte à pain et représentant des serpents et des organes masculins. On reçoit, en outre, des rameaux de pin à cause de la grande fécondité de cet arbre » (Τὰ δὲ αὐτὰ καὶ Ἄρρητοφόρια καλεῖται [...]. Ἀναφέρονται δὲ κάνταῖθα ἄρρητα ἱερά ἐκ στέατος τοῦ σίτου κατεσκευασμένα, μιμήματα δρακόντων καὶ ἀνδρείων σχημάτων. Λαμβάνουσι δὲ κώνου θαλλοὺς διὰ τὸ πολύγονον τοῦ φυτοῦ).

À l'instar de Clément dévoilant le contenu des cistes utilisées lors des mystères<sup>38</sup>, le scholiaste entend révéler la nature des objets secrets portés lors des Arrhétophories. Une fête de ce nom n'est pas attestée en dehors des deux témoignages précités, sauf si on l'identifie à celle que les lexicographes appellent ἀρρητοφρία (ἀρρηφόρια?) [Lβ1]. Les Thesmophories étaient une fête en l'honneur de Déméter Thesmophoros, dont la célébration est attestée dans plusieurs cités grecques; à Athènes, elle avait lieu du 11 au 13 pyanepsion (octobre-novembre), avant les semailles. Les Scirophories, qui ne sont pas connues en dehors d'Athènes, y étaient célébrées en l'honneur de Déméter et Coré le 12 scirophorion (juin-juillet), mois auquel elles donnaient leur nom. Ces deux fêtes ont en commun d'être consacrées à Déméter. En revanche, celle que les lexicographes évoquent *s.v.* ἀρρητοφρία l'était à Athéna [Lβ1]. Le rapprochement avec les Thesmophories pourrait néanmoins avoir été suggéré par l'usage, dans les deux cas, de figurines façonnées ἐκ στέατος τοῦ σίτου, littéralement « en pâte de blé » – ce blé dont Déméter a enseigné la culture aux hommes –, ainsi que de symboles de fécondité<sup>39</sup>.

On a dénoncé le syncrétisme abusif qui inspire de tels rapprochements. Il est cependant conforme aux tendances exégétiques qui se font jour dans le paganisme finissant. Pas plus que les étymologies fantaisistes qui s'y mêlent ne doivent occulter la fiabilité générale des informations que les lexicographes ont empruntées à l'érudition hellénistique au sujet de l'arrhétophorie, le syncrétisme dont le scholiaste de Lucien fait preuve n'autorise à suspecter son témoignage. La concordance de ce dernier avec celui de Clément d'Alexandrie, que l'on tient d'habitude pour une source particulièrement bien documentée, nous incite, au contraire, à l'accepter comme véridique – en tenant compte qu'il émane d'un auteur chrétien de la fin de l'époque impériale.

<sup>37</sup> Ce rite consistait à jeter des figurines (πλάσματα) de porcelets – et non des porcelets réels, comme certains auteurs modernes semblent l'admettre – dans des gouffres appelés μέγαρα après avoir récupéré les restes de celles qu'on y avait jetées l'année précédente, lesquels mélangés à la semence passaient pour garantir une bonne récolte.

<sup>38</sup> CLEM. ALEX., *Protr.*, II, 22, 4-5.

<sup>39</sup> Outre l'existence possible d'arrhéphores de Déméter et Coré [I25].

## Les sources littéraires

À la différence des lexiques, les sources littéraires nous apportent des informations essentiellement ponctuelles et, le plus souvent, allusives. La plus ancienne est Aristophane [A1] qui, dans *Lysistrata*, représentée en 411 av. J.-C., met en scène un chœur de vieilles Athéniennes. Parodiant les discours des orateurs masculins à l'Assemblée, chaque choreute s'adresse au public à la première personne du singulier et proclame son intérêt pour la cité, qui l'a « élevée brillamment dans le luxe » (χλιδῶσαν ἀγλαῶς ἔθρεψέ με). À preuve, « dès que j'ai eu sept ans, aussitôt j'étais arrhéphore (ἔπτα μὲν ἔτη γεγῶσ' εὐθὺς ἠρρηφόρου). L'évocation par des vieillardes de fonctions exercées dans leur prime enfance visait, sans aucun doute, à l'effet comique.

Quelques années plus tard, dans un discours écrit par Lysias pour un Athénien accusé de corruption [A2], celui-ci évoque, parmi les liturgies qu'il a assumées, « des archithéories<sup>40</sup>, des arrhéphories et d'autres choses du même genre, pour lesquelles (il a) dépensé plus de trente mines » (ἀρχιθεωρίας καὶ ἀρρηφορίας καὶ ἄλλα τοιαῦτα, εἰς ἃ ἐμοὶ δεδαπάνηται πλεῖν ἢ τριάκοντα μναῖ).

Selon la *Vie d'Isocrate* attribuée à Plutarque [A9], d'aucuns prétendaient qu'une statue de bronze érigée dans le jeu de balle (σφαιρίστρα) des arrhéphores représentait l'orateur « à cheval quand il était encore enfant » (κελητίζων ἔτι παῖς ὢν). Le jeu de balle se trouvait sans doute sur l'Acropole, où résidaient deux arrhéphores attachées au service d'Athéna Polias, comme on verra. La statue devait être un ex-voto d'un genre assez courant : Pline l'Ancien mentionne des *celtizontes pueri* en bronze parmi les œuvres des sculpteurs Canachos de Sicyone et Hégias d'Athènes, l'un et l'autre actifs au tournant des vi<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>41</sup>

Le fait qu'une comédie de Ménandre [A4] est intitulée tantôt Ἀρρηφόρος ou Ἀρρηφόροι, tantôt Ἀύλητρις ou Ἀύλητρίδες, ne nous apprend pas grand-chose, d'autant qu'il n'est question nulle part d'arrhéphores dans les quelques fragments conservés, ni d'ailleurs de joueuses d'aulos. Tout au plus peut-on supposer que l'auteur tirait parti du contraste entre la vie dissolue des secondes et la pureté exigée des premières, comme l'attestent d'autres sources.

Un dialogue anonyme, partiellement conservé sur papyrus [A3], retiendra davantage notre attention. On en a cherché l'auteur dans l'entourage d'Aristote; il pourrait s'agir d'Héraclide du Pont. Il évoque, entre autres, l'idylle du jeune Thrasybule, fils de Philomèle, encore adolescent (μειράκιον), avec la plus jeune fille de Pisistrate, dont il est tombé amoureux en la voyant ἀρρηφοροῦσαν. Une lacune nous prive de la suite, que des sources plus tardives nous font con-

<sup>40</sup> L'archithéorie consistait à diriger une délégation officielle à des jeux ou à d'autres cérémonies religieuses panhelléniques et à en supporter les frais.

<sup>41</sup> *Nat. hist.*, XXXIV, 75 et 78. G. P. OIKONOMOS, *AE*, 6 (1920-1921), p. 59, a proposé de corriger dans ces deux passages *celetizontes* en *ceretizontes* (« jouant à la balle »), sans raison valable.

naître<sup>42</sup>. Ayant embrassé la fillette en public, le jeune homme est amené devant le tyran qui, au lieu de le mettre à mort pour ce crime comme le réclame son entourage, lui pardonne en disant : « Si nous haïssons ceux qui nous aiment<sup>43</sup>, que ferons-nous à ceux qui nous haïssent » et lui donne sa fille en mariage. Ces sources semblent néanmoins télescoper la rencontre qui provoqua le coup de foudre et la scène du baiser : Diodore raconte qu'un jeune homme, qu'il ne nomme point, embrassa la fille de Pisistrate alors qu'elle était canéphore (κανηφορούσης); Polyen, qui appelle le jeune homme Thrasymède, la lui fait embrasser lors d'une procession (πομπεύουσιν) et ajoute un enlèvement romanesque; pour Valère Maxime et Plutarque, le nom du protagoniste est bien Thrasybule, mais ils ne précisent pas les circonstances du baiser. Il est clair que la préférence du philologue doit aller à la version du papyrus, qui est la plus ancienne et semble avoir été aussi la plus détaillée<sup>44</sup>.

Diodore confond ici arrhéphore et canéphore. De même, Denys d'Halicarnasse [A5] compare la fonction des *tutulatae* romaines – sur laquelle nous ne sommes malheureusement guère renseignés – à la fois à celle des canéphores et à celle des arrhéphores grecques. Il faut croire que les deux fonctions avaient quelque chose en commun, à savoir participer à des processions.

Selon le grammairien Tryphon [A6], dont il a été question plus haut, et la *Souda* [L5a], on faisait pour les arrhéphores un gâteau appelé *anastatos*. Le nom, interprété un peu vite comme « le dressé », « l'érigé », a fait rêver certains exégètes modernes de phallus en érection<sup>45</sup>. Certes, le scholiaste de Lucien [S2] prétend que des objets secrets en forme d'organes masculins étaient portés lors des Arrhéphories. Mais, même si celles-ci étaient bien la fête athénienne mentionnée par les lexiques *s.v.* ἀρρηφορία, le secret était toujours de mise au temps de Tryphon. Dès lors, les *anastatoi* – quel que soit le sens qu'il faille donner à leur nom – ne sauraient être des figurines que les arrhéphores auraient portées à leur insu, mais tout simplement des gâteaux qu'elles pouvaient manger. La *Souda* précise : οἱτοὶ δὲ αὐταῖς ταῖς ἀρρηφόροις ἐγίνοντο. Malheureusement, le sens de αὐταῖς n'est pas clair : « même pour les arrhéphores », c'est-à-dire que les arrhéphores pouvaient en manger aussi ? « en propre pour les arrhéphores », c'est-à-dire que ce type de gâteau leur était réservé ? Dans les deux cas, l'allusion à un régime alimentaire particulier est l'hypothèse la plus plausible. Ce n'est peut-être pas un hasard si, dans la *Souda*, la définition des *anastatoi* est suivie immédiatement de l'évocation d'une autre sorte de gâteaux, les *charisioi*, qu'« on fait en mélangeant des restes de pâte » (ἀπὸ τῶν καταλειπομένων

<sup>42</sup> DIOD., IX, 37, 1; VAL. MAX., V, 1, 2; PLUT., *Mor.*, 189c et 457f; POLYAEN., *Stratag.*, 5, 14.

<sup>43</sup> Jeu de mots sur les deux sens de φιλεῖν, « embrasser » et « aimer ».

<sup>44</sup> BRULÉ, *op. cit.* (n. 1), p. 288, qui préfère la version de Diodore parce qu'elle s'accorde mieux avec sa théorie sur le rôle sexuel de la canéphorie, reconnaît néanmoins qu'ἀρρηφορούσαν est la *lectio difficilior*.

<sup>45</sup> Notamment BRULÉ, *op. cit.* (n. 1), p. 92.

συμμιγνύμενοι ἐγίνοντο). À l'inverse, les *anastatoi* auraient été faits avec une pâte « dépourvue » (autre sens d'ἀνάστατος) de toute impureté.

D'autres sources semblent d'ailleurs indiquer que les arrhéphores étaient soumises à des règles de pureté rituelle particulièrement strictes. Ainsi, Philon d'Alexandrie [A7] emploie le participe ἀρρηφορῶν pour qualifier l'état dans lequel le grand-prêtre d'Israël doit se trouver pour pénétrer dans la Tente du Rendez-vous ou s'approcher de l'autel des sacrifices. D'après le contexte, il s'agit d'un état de pureté religieuse parfaite. La pureté des arrhéphores était donc un lieu commun, ce que confirme un fragment d'Élien [A10], où des arrhéphores sont associées à des « femmes tout à fait pures » :

Ἡ δὲ ἕθει καὶ πᾶσαι μετ' αὐτῆς ἀρρηφόροι καὶ παναγεῖς γυναῖκες, καὶ πολὺν χρόνον ἔκπληξις αὐτοὺς κατεῖχε καὶ σκότος.

Elle courait et, avec elle, toutes les arrhéphores et les femmes tout à fait pures, et pendant un long moment l'épouvante et l'ombre les (= les spectateurs) retenaient.

On ignore de quelle œuvre est extraite cette citation, dont le contexte est obscur. Il s'agit apparemment d'une scène mythique au cours de laquelle des personnages masculins sont saisis d'effroi à la vue d'un personnage féminin (héroïne ou déesse?) en train de courir (de s'enfuir?) en compagnie d'arrhéphores et de femmes tout à fait pures.

J'attribuerais volontiers au même auteur une citation également énigmatique [A11], que transmettent la *Souda* et l'*Etymologicum Magnum*<sup>46</sup> :

« Ὁ βασιλεὺς ἐπιώψατο ἀρρηφόρους ». Πλάτων ἐν Νόμοις. Ἔστι δ' Ἀττικόν, ἀντὶ τοῦ κατέλεξεν, ἐξελέξατο.

« Le roi a porté le regard sur des arrhéphores ». Platon dans les *Lois*. C'est une forme attique, au lieu de « il a sélectionné, il a choisi ».

Comme la citation ne se trouve pas dans l'œuvre du philosophe, on en a tiré argument pour l'attribuer à l'auteur comique homonyme. Mais le verbe ἐπιόψομαι est bel et bien utilisé dans les *Lois* (12, 947c) avec le sens en question. La citation doit donc provenir d'une autre source, non précisée. Or, la *Souda* cite souvent Élien sans le nommer et le recours à des formes ou des sens rares est fréquent chez cet atticiste impénitent.

## Le témoignage de Pausanias

J'ai gardé pour la fin le témoignage de Pausanias [A8], non seulement parce qu'il a particulièrement retenu l'attention des exégètes, mais aussi parce que,

<sup>46</sup> *Souda*, s.v. ἐπιώψατο et, sous une forme abrégée, s.v. ἀρρηφορία; *Etym. Magn.*, s.v. ἐπιόψομαι.

malgré cela, il continue de poser des problèmes de lecture, de traduction et d'interprétation.

Décrivant l'Acropole d'Athènes, le périégète mentionne le Pandroséion, puis, enchaîne sans transition :

Ἄ δέ μοι θαυμάσαι μάλιστα παρέσχευ, ἔστι μὲν οὐκ ἐς ἅπαντα γνώριμα, γράψω δὲ ὅλα συμβαίνει. Παρθένου δύο τοῦ ναοῦ τῆς Πολιάδος οἰκοῦσιν οὐ πόρρω, καλοῦσι δὲ Ἀθηναῖοι σφᾶς ἀρρηφόρους· αὐταὶ χρόνον μὲν τινα δίαιταν ἔχουσι παρὰ τῆ θεῶ, παραγεινομένης δὲ τῆς ἑορτῆς δρώσιν ἐν νυκτὶ τοιάδε, ἀναθεῖσαι σφισιν ἐπὶ τὰς κεφαλὰς ἃ ἡ τῆς Ἀθηνᾶς ἰέρεια δίδωσι φέρειν, οὔτε ἡ διδοῦσα εἰδυῖα οὔτε ταῖς φερούσαις ἐπισταμέναις. Ἔστι δὲ περίβολος ἐν τῇ πόλει τῆς καλουμένης ἐν κήποις Ἀφροδίτης οὐ πόρρω καὶ δι' αὐτοῦ κάθοδος ὑπόγαιος αὐτομάτη· ταύτη κατίσιν αἱ παρθένου. Κάτω μὲν δὴ τὰ φερόμενα λείπουσιν, λαβοῦσαι δὲ ἄλλο τι κομίζουσιν ἐγκεκαλυμμένον· καὶ τὰς μὲν ἀφιασιν ἥδη ἐντεύθεν, ἑτέρας δὲ ἐς τὴν ἀκρόπολιν παρθένους ἄγουσιν ἀντ' αὐτῶν.

ἐς ἅπαντα codd. : ἐς ἅπαντας cod. Riccard. supra lineam, edd. || τοιάδε — Ἔστι δε : nouam punctuationem proposui.

Ce qui a été pour moi le plus grand sujet d'étonnement ne peut être divulgué entièrement, mais je décrirai néanmoins à peu près comment cela se passe. Deux jeunes filles habitent non loin du temple d'(Athéna) Polias; les Athéniens les appellent *arrhéphores*. Ces jeunes filles séjournent un certain temps auprès de la déesse et, au moment de la fête, elle accomplissent de nuit le rite suivant, après avoir posé sur leur tête les objets que la prêtresse d'Athéna leur donne à porter, sans que celle qui les donne sache (ce qu'elle donne) ni que celles qui les portent en aient connaissance. Il y a en ville, non loin (du sanctuaire) de l'Aphrodite appelée « dans les jardins », un enclos sacré dans lequel pénètre une descente souterraine naturelle; c'est par là que les jeunes filles descendent. Une fois en bas, elles abandonnent ce qu'elles portaient et reçoivent un autre objet qu'elles emportent enveloppé. Dès cet instant, on les libère et on conduit d'autres jeunes filles sur l'Acropole à leur place.

En ce qui concerne le texte, je rétablis, avec W. Burkert<sup>47</sup>, la leçon ἐς ἅπαντα, que donnent tous les manuscrits primaires, au lieu de ἐς ἅπαντας, qui n'est qu'une correction supralinéaire d'un manuscrit secondaire, le Riccardianus 29 (vers 1495), adoptée par Musurus dans l'*editio princeps* de 1516 et à laquelle les éditeurs suivants sont restés inexplicablement fidèles. On obtient de la sorte un texte plus conforme à l'orthodoxie philologique et aussi un sens plus satisfaisant, car le respect de Pausanias à l'égard des interdits religieux rend peu vraisemblable qu'il ait divulgué un rite qui ne pouvait être connu « de tous ». En revanche, il a parfaitement pu dire ce qu'il estimait pouvoir dévoiler d'un rite qui ne pouvait être connu « en totalité » : l'emploi de ὅλα (plutôt que ἅ) et de τοιάδε (plutôt que τάδε) prouve que sa description est volontairement approximative.

<sup>47</sup> *Art. cit.* (n. 3), p. 2, n. 1.

Autre divergence du texte proposé par rapport aux éditions courantes : au lieu de ponctuer après *τουάδε* et de rattacher *ἀναθεῖσαι* au lointain *κατιᾶσιν*, en faisant de *ἔστι δὲ – αὐτομάτη* une proposition incise explicative<sup>48</sup>, il me paraît plus expédient de rattacher *ἀναθεῖσαι* à *δρῶσιν* et de ponctuer après *ἐπισταμέναις*. La syntaxe s'en trouve allégée et la séquence topographique devient plus claire : après avoir évoqué ce qui se passe sur l'Acropole, le périégète nous transporte ἐν τῇ πόλει, « en ville », où le rite s'achève.

Quant à la traduction, on s'accorde à considérer que τῆς καλουμένης ἐν κήποις Ἀφροδίτης dépend de οὐ πόρρω et non de περίβολος, dont la séparent d'ailleurs les mots ἐν τῇ πόλει : en effet, chez Pausanias, οὐ πόρρω précède d'un génitif commande toujours celui-ci<sup>49</sup>.

L'expression δι' αὐτοῦ κάθοδος est moins claire. Pausanias n'utilise κάθοδος qu'à deux autres reprises pour désigner un passage matériel :

– dans le sanctuaire de Poséidon de l'Isthme de Corinthe, il signale un lieu appelé *Adyton*, auquel mène une descente souterraine (κάθοδος δὲ ἐς αὐτὸ ὑπόγειος);

– à Patras, devant le temple de Déméter, il mentionne une source à laquelle on accède par une descente aménagée à cet effet (κάθοδος ἐς αὐτὴν πεποιήται)<sup>50</sup>.

Dans les deux cas, le point d'aboutissement du passage est précédé de ἐς. Pourquoi, dès lors, Pausanias emploie-t-il δι' αὐτοῦ à propos de celui qu'empruntent les arrhéphores? Un seul parallèle peut être évoqué : parlant de l'enceinte sacrée (ιερός περίβολος) d'Apollon à Delphes, le périégète note que « des sorties ont été percées à travers elle l'une à côté de l'autre » (τέτμηται δὲ καὶ ἕξοδοι δι' αὐτοῦ συνεχεῖς)<sup>51</sup>. Le rapprochement n'en est pas moins éclairant : de même que des ἕξοδοι traversent le περίβολος d'Apollon, une κάθοδος traverse le περίβολος d'Athènes, l'un et l'autre devant s'entendre au sens premier d'« enceinte ».

Passons aux problèmes d'interprétation, et d'abord à la localisation du περίβολος ἐν τῇ πόλει. Pausanias le situe à proximité d'un sanctuaire d'Aphrodite « dans les jardins ». Il a signalé auparavant un sanctuaire de ce nom entre l'Olympiéion et l'Ilissos<sup>52</sup>. Mais l'interprétation obvie de ταύτη κατιᾶσιν αἱ παρθέναι est que les jeunes filles empruntent le souterrain pour descendre de l'Acropole et être libérées « une fois en bas ». Or, un escalier aménagé dans une faille naturelle du rocher relie directement l'angle nord-ouest du plateau de la citadelle à une grotte située en contrebas. Immédiatement à l'est, le long du chemin de ceinture (περίπατος), un sanctuaire d'Aphrodite, désigné comme tel

<sup>48</sup> À la suite de H. HITZIG et H. BLÜMNER éd., *Pausaniae Graeciae descriptio*, I, 1896, p. 295.

<sup>49</sup> E. KADLETZ, *AJA*, 86 (1982), p. 445-446.

<sup>50</sup> PAUS., II, 2, 1 (Isthme); 7, 21, 12 (Patras). En VIII, 6, 4, le mot désigne une passe (ἔσβολή) dans la montagne.

<sup>51</sup> PAUS., X, 9, 1.

<sup>52</sup> PAUS., I, 19, 2.

par des dédicaces *in situ*, a été mis au jour en 1931<sup>53</sup>. Certes, les dédicaces ne qualifient pas explicitement la déesse d'Aphrodite « dans les jardins », mais la descente souterraine et l'enclos sacré se trouvent bien là où on les attendait et rien n'empêche Athènes d'avoir compté deux sanctuaires homonymes<sup>54</sup>. J'ajouterai que, la *κάθοδος* étant souterraine, il s'ensuit que le *περίβολος* qu'elle traverse est, au moins en partie, souterrain, lui aussi. La grotte répond à ce critère.

Elle a été longtemps considérée comme consacrée à Aglauros, dont le sanctuaire est désormais localisé avec certitude plus à l'est<sup>55</sup>. V. Pirenne-Delforge propose de l'attribuer à Hersé Courotrophos<sup>56</sup>. Je la suivrai d'autant plus volontiers que, selon Istros, les arrhéphores « (faisaient) la procession pour Hersé, fille de Cécrops » [Lβ2, L3a]. Il m'est, en effet, difficile de croire que cette information ait été forgée de toutes pièces pour justifier les formes en ε-. En revanche, si la descente nocturne des arrhéphores aboutissait dans un sanctuaire d'Hersé, il ne fallait pas forcer beaucoup la réalité pour prétendre qu'elles faisaient la procession pour elle. Mais, m'objectera-t-on, cette descente peut-elle être assimilée à une procession? Un cortège pouvait parfaitement emprunter l'escalier, qui est large et dont la pente n'est pas particulièrement raide<sup>57</sup>, et Pausanias ne dit pas que les fillettes descendaient seules. Il est d'ailleurs invraisemblable qu'elles l'aient fait dans l'obscurité. Sauf si elles tenaient elles-mêmes une lampe en plus du fardeau qu'elles avaient sur la tête, elles devaient être accompagnées au moins de porteurs de torches. Et pourquoi pas de la prêtresse d'Athéna, dont on imagine mal qu'elle n'ait pas assisté à la relève des arrhéphores qui avait lieu « en bas »?

À propos de cette relève, la place de l'adverbe *ἐντεῦθεν* à la charnière des deux propositions de la dernière phrase, reliées par *μὲν* – *δὲ*, m'incite à le rapporter également au verbe *ἀγούσιν* et à considérer que les deux arrhéphores sortant de charge étaient remplacées sur-le-champ par deux autres, qui gagnaient aussitôt l'Acropole. Dans ce cas, on peut supposer qu'elles empruntaient pour s'y rendre – sous la conduite de la prêtresse d'Athéna? – le chemin que les premières avaient suivi pour en descendre. On notera que *ἀγειν* est fréquemment employé au sens de « conduire en procession ». Nous n'avons, par contre, aucune raison de penser que les arrhéphores « libérées » remontaient sur l'Acropole<sup>58</sup>.

<sup>53</sup> O. BRONEER, *Hesperia*, 1 (1932), p. 31-55; 2 (1933), p. 329-349; 4 (1935), p. 123-132; G.W. ELDERKIN, *ibid.*, 10 (1941), p. 119-122.

<sup>54</sup> Voir, en dernier lieu, PIRENNE-DELFORGE, *op. cit.* (n. 3), p. 54-57. Nous ignorons pour lequel des deux sanctuaires Alcamène avait sculpté une statue célèbre (PLIN., *Nat. hist.*, XXXVI, 16; LUCIAN., *Imag.*, 4 et 6).

<sup>55</sup> G.S. DONTAS, *Hesperia*, 52 (1983), p. 48-63.

<sup>56</sup> PIRENNE-DELFORGE, *op. cit.* (n. 3), p. 57.

<sup>57</sup> Cf. J. TRAVLOS, *Pictorial dictionary of ancient Athens*, Londres, 1971, p. 72 et 75, fig. 96 (reproduite dans PIRENNE-DELFORGE, *op. cit.* [n. 3], p. 58, fig. 5).

<sup>58</sup> Comme le suppose PIRENNE-DELFORGE, *op. cit.* (n. 3), p. 53, n. 215.

## Synthèse provisoire

En combinant les diverses sources que j'ai sommairement passées en revue, on obtient de l'arrhéphorie une image, certes incomplète, mais relativement précise et cohérente. L'institution n'est pas attestée en dehors d'Athènes. Sans doute déjà ancienne au temps d'Aristophane [A1], elle s'est perpétuée au moins jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, comme le prouvent les inscriptions [I24]. Nos sources évoquent surtout des arrhéphores au service d'Athéna Polias, qu'on peut considérer comme les arrhéphores « par excellence ». Mais cette divinité n'en avait pas l'exclusivité. Dès le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., sinon plus tôt, une ou plusieurs arrhéphores participent, au moins occasionnellement, aux Épidauries, c'est-à-dire au culte d'Asclépios [I8]. Une dédicace, que je suis tenté de dater de l'époque impériale romaine, pourrait évoquer une arrhéphore de Déméter et Coré [I25]. Ce n'est peut-être pas un hasard si, à la même époque, une arrhéphore d'Athéna Polias est ensuite initiée du foyer et canéphore aux Éleusines, deux fonctions en rapport avec la célébration des mystères d'Éleusis, puis canéphore aux Épidauries, ce qui nous ramène à Asclépios [I17]. En revanche, les (h)erséphores de Chloé Thémis et d'Ilithyie d'Agrai [I22-I23] sont sans doute des créations d'époque romaine à l'instar d'autres fonctions religieuses aux dénominations archaïsantes<sup>59</sup>.

Les arrhéphores se recrutaient dans l'aristocratie [La]. Les inscriptions confirment à cet égard le témoignage des lexiques : l'étude prosopographique des dédicaces de portraits d'arrhéphores tend, en effet, à montrer que leurs parents appartenaient à des familles en vue. Les sources littéraires vont dans le même sens. Les choreutes d'Aristophane ont – ou feignent d'avoir – été « élevée(s) brillamment dans le luxe » [A1]. Le client de Lysias [A2], qui a été triérarque, appartenait à la classe supérieure des contribuables athéniens; or, qui d'autres que les parents des arrhéphores pouvaient assurer le financement de l'arrhéphorie au titre de liturgie? Pisistrate était un aristocrate et le jeune Thrasybule faisait partie de la jeunesse dorée d'Athènes [A3]. Même la statue d'enfant à cheval qui se dressait dans le « jeu de balle » des arrhéphores avait un caractère aristocratique indéniable [A9]. On notera que la prêtresse d'Athéna Polias, qu'assistaient les arrhéphores « par excellence », et les ergastines, qui intervenaient aussi dans le tissage du voile de la déesse, appartenaient également à l'aristocratie.

Selon les lexiques, « quatre fillettes étaient élues [...] arrhéphores de sept jusqu'à onze ans » [La]. Ce mode de désignation rappelle celui des prêtresses, qui étaient également élues. Il ne valait pas pour toutes les arrhéphores : la fille de Léonidès, « donnée » par son père comme arrhéphore d'Asclépios [I8], n'a pas été élue. Il faut se rappeler ici que le culte de ce dieu n'a été introduit à Athènes qu'en 420 av. J.-C. par Sophocle et a eu d'abord un caractère privé. Nous

<sup>59</sup> Cf. P. GRAINDOR, *Athènes sous Hadrien*, Le Caire, 1934, p. 140 sq.; G. DONNAY, *BCH*, 91 (1967), p. 546-551.

ignorons quand et pourquoi on a inclu une ou des arrhéphore(s) dans la procession des Épidauries. Quant à l'âge des élues, la portée de l'expression ἀπὸ ἐτῶν ἑπτὰ μέχρις ἕνδεκα est controversée : s'agit-il des limites d'âge inférieure et supérieure pour être admise à l'élection ou des âges du début et de la fin de la fonction ? Étant donné que cette expression est séparée du verbe ἐχειροτονοῦντο et placée directement derrière l'attribut ἀρρηφόροι, elle devrait se rapporter plutôt à la durée de la fonction : on devenait arrhéphore à sept ans et on cessait de l'être à onze. Que sept ans était l'âge minimum est confirmé par Aristophane [A1].

En toute hypothèse, les arrhéphores avaient moins de treize ans, qui était considéré dans l'Antiquité comme l'âge normal de la ménarché<sup>60</sup>. Cette limite d'âge doit être mise en rapport avec la pureté religieuse qui semble les avoir caractérisées [A7] et dont le port d'un vêtement blanc et de parures d'or, métal inaltérable, était sans doute le symbole [L6, L9a]. Élien [A10] les montre en compagnie de « femmes tout à fait pures » : ces dernières ne seraient-elles pas des femmes ménopausées qui, comme les fillettes impubères, échappaient à l'impureté menstruelle<sup>61</sup> ? Les arrhéphores sont qualifiées tantôt de παῖδες [L6, L9a], tantôt de παρθένοι [Lβ, A8] : la première dénomination se réfère à leur âge, la seconde à leur virginité. L'obligation de pureté explique sans doute la sévérité du châtement que l'entourage de Pisistrate réclame pour le jeune Thrasybule, coupable d'avoir embrassé une arrhéphore. Elle se traduisait notamment par un régime alimentaire particulier [A6, L5a]<sup>62</sup>.

Parmi les quatre arrhéphores élues, deux étaient choisies pour accomplir différents rites relatifs au tissage du voile sacré d'Athéna [La]. Il doit s'agir des deux arrhéphores dont Pausanias [A8] signale la présence sur l'Acropole. Qui les choisissait ? On s'est fondé sur la citation ὁ βασιλεὺς ἐπιώψατο ἀρρηφόρους [A11] pour supposer que c'était l'archonte-roi, mais nous ignorons tout du contexte de cette citation et le roi qu'elle mentionne pourrait être un souverain mythique. Quel était le sort des deux autres élues ? On estime généralement qu'elles ne devenaient pas arrhéphores. Toutefois, nos sources parlent de l'élection de quatre arrhéphores et non de l'élection de quatre fillettes parmi lesquelles on aurait choisi deux arrhéphores. Celles qui n'étaient pas occupées sur l'Acropole devaient l'être ailleurs, et pourquoi pas au service d'autres divinités ? Dans ce cas, on pourrait songer à Déméter et Coré [I25].

Selon toute vraisemblance, les deux arrhéphores qui vivaient sur l'Acropole étaient les arrhéphores « par excellence », connues par les dédicaces de leurs portraits à Athéna Polias. Elles logeaient non loin du temple de la déesse qu'elles

<sup>60</sup> BRULÉ, *op. cit.* (n. 1), p. 362.

<sup>61</sup> Cf. BRULÉ, *op. cit.* (n. 1), p. 351 sq.

<sup>62</sup> BURKERT, *art. cit.* (n. 3), p. 15, va cependant trop loin en affirmant que, dans le texte de Pausanias [A8], « das Wort δ(α)ρα [...] deutet auf bestimmte Tabus in ihrer Lebensführung » : δ(α)ρα ἐχειν est une façon banale de dire « séjourner ».

servaient<sup>63</sup>. Nous ne sommes guère renseignés sur la vie qu'elles y menaient : le « jeu de balle » [A9] servait-il à la détente des fillettes ou avait-il une fonction rituelle<sup>64</sup> ? Parmi les rites auxquels elles participaient, nos sources mentionnent la pose de la trame du voile sacré d'Athéna, qui avait lieu le dernier jour de pyanepsion, jour de la fête des Chalkéia [L4b, L5f]. Pausanias [A8] décrit le rituel de leur sortie de charge, dont les archéologues pensent avoir retrouvé le décor. Elles descendaient de nuit, par un escalier souterrain, jusqu'à une grotte – peut-être consacrée à Hersé – en portant sur la tête des objets secrets, contenus dans des récipients fermés puisque ni la prêtresse d'Athéna, qui les leur avait remis, ni elles-mêmes n'en connaissaient la nature. Une fois en bas, elles déposaient leur fardeau, recevaient en échange « un autre objet qu'elles emport(ai)ent enveloppé » et, peut-on croire, rentraient chez elles, tandis que deux nouvelles arrhéphores prenaient leur place sur l'Acropole.

J'ai qualifié plus haut ce rite nocturne de procession. Une des fonctions des arrhéphores était précisément de participer à des processions [Lβ2, L3a, A5]. L'élément final (-φόρος) de leur nom se rapporte d'ailleurs, selon toute vraisemblance, à cette fonction, même si l'interprétation de l'élément initial (ἀρρη- ou ἐρρη-) n'est pas évidente<sup>65</sup>. C'est sans doute à l'occasion d'une procession que Thrasybule a aperçu la fille de Pisistrate ἀρρηφοροῦσαν [A3]. C'est sans doute pour participer à la procession des Épidauries que Léonidès a donné sa fille ἀρρηφοροῦσαν [I8]. Quant aux arrhéphores « par excellence », il n'est pas exclu qu'elles aient aussi joué un rôle dans la procession des Panathénées : sur la frise du Parthénon, on voit deux fillettes intervenir dans ce qui semble être la remise du voile sacré à un magistrat (?).

Les lexiques définissent le mot ἀρρηφορία comme désignant une fête [Lβ1]. On a mis en doute que ce mot accentué paroxyton, donc au féminin singulier, puisse avoir ce sens, les noms grecs des fêtes étant normalement au neutre pluriel. Mais, en scrutant les apparats critiques des lexiques, on découvre çà et là ἀρρηφόρια accentué proparoxyton, donc au neutre pluriel, et, bien que les éditeurs n'aient pas retenu ces leçons minoritaires, la possibilité existe d'une homographie ἀρρηφορία (liturgie) / ἀρρηφόρια (fête). Quoi qu'il en soit, il faudrait de plus solides raisons pour récuser le témoignage unanime des lexiques<sup>66</sup>, dont nous avons vu qu'il provient, en général, de sources fiables.

<sup>63</sup> G.P. STEVENS, *Hesperia*, 5 (1936), p. 486-491, identifiait leur demeure avec un bâtiment dont les vestiges ont été mis au jour au nord-ouest de l'Érechthéion, mais cette identification a été contestée par K. JEPPESEN, *AJA*, 83 (1979), p. 381-394.

<sup>64</sup> *Sic* BURKERT, *art. cit.* (n. 3), p. 11.

<sup>65</sup> *Cf.* VAN SICHELEN, *art. cit.* (n. 1), p. 98-99; ROBERTSON, *art. cit.* (n. 3), p. 244 sq. Je laisse volontairement de côté l'épineuse question de la véritable étymologie d'ἀρρηφόρος.

<sup>66</sup> Pour L9b, voir ci-dessous n. 68.

Cette fête était « célébrée en l'honneur d'Athéna au mois de scirophorion<sup>67</sup> ». Il est tentant de l'identifier à celle au cours de laquelle s'effectuait la relève des deux arrhéphores de l'Acropole, bien que Pausanias [A8] n'en donne ni le nom ni la date. En effet, les lexicographes précisent que, lors de la fête qu'ils évoquent, « les jeunes filles (αἱ παρθέναι) portaient les objets secrets (τὰ ἄρρητα) dans des cistes » [Lβ2]. On notera les deux articles définis : il s'agit de jeunes filles déterminées, qui ont toute chance d'être les arrhéphores « par excellence », portant des objets déterminés, dont les Athéniens savaient qu'ils étaient contenus dans les cistes, tout en ignorant leur nature. Peut-on identifier également la fête en question aux Arrhétophories de Clément d'Alexandrie [A12] et du scholiaste de Lucien [S2]? Ce que ce dernier décrit de la célébration des Thesmophories semble bien se rapporter à la fête athénienne de ce nom. Étant donné que les Scirophories ne sont pas attestées en dehors d'Athènes, on peut supposer que la totalité de la scholie se réfère à des réalités religieuses de cette cité. Dès lors, les Arrhétophories dont elle parle seraient une fête athénienne, qui pourrait difficilement ne pas être la même que sa quasi homonyme des lexiques. Dans ce cas, les objets secrets que portaient les arrhéphores seraient des phallus et des serpents « façonnés en pâte à pain » et l'objet qu'elles recevaient en échange, une branche de pin<sup>68</sup>.

## Rite d'initiation ou rite civique? Essai de conclusion

Une revue critique des exégèses de l'arrhéphorie qui ont été proposées à ce jour dépasserait le cadre d'un article. On peut néanmoins les répartir sommairement en deux catégories : celles qui y voient une initiation et les autres. Les premières ne tiennent compte, en fait, que des deux arrhéphores « par excellence » et, surtout, du rite nocturne qui marquait leur sortie de charge. Elles négligent les autres, dont nous ne savons, il est vrai, pas grand-chose. Quels arguments invoquent-elles?

1. *L'exclusion temporaire de la communauté* : Certes, les deux fillettes séjournaient un certain temps sur l'Acropole, mais elles ne semblent nullement y avoir été recluses. Au contraire, elles participaient à divers rites collectifs et rien ne dit qu'elles ne recevaient pas de visites.

<sup>67</sup> BURKERT, *art. cit.* (n. 3), p. 5, n. 2, met en rapport avec l'arrhéphorie une série de sacrifices mentionnés à la date du 3 scirophorion dans le calendrier sacrificiel du dème d'Erchia (G. DAUX, *BCH*, 87 [1963], p. 606-610, col. A, 57-65; B, 55-59; Γ, 59-64, Δ; 56-60). Il refuse toutefois d'en déduire que la fête athénienne avait lieu à la même date – ce qui ne l'empêchera pas d'être généralement adoptée dans les travaux ultérieurs. *Contra* : ROBERTSON, *art. cit.* (n. 3), p. 281-282.

<sup>68</sup> Est-ce à cause de cette branche de pin qu'un lexique [L9b] définit l'arrhéphorie comme une fête de Dionysos (ἑορτὴ Διονύσου)? On notera que les ergastines étaient honorées d'une couronne de pin (*JG*, II<sup>2</sup>, 1036, l. 20-21 : [στεφανῶσαι] | ἐκάστην αὐτῶν θαλλοῦ στεφάνῳ). BURKERT, *art. cit.* (n. 3), p. 18, tire argument du participe ἐγκεκαλυμμένον pour imaginer que les arrhéphores descendant de charge emportaient un (simulacre de) bébé. Pour ROBERTSON, *art. cit.* (n. 3), p. 265-276, il s'agissait plutôt d'une pierre.

2. *L'initiation aux travaux féminins* : Si les deux fillettes intervenaient dans le tissage du voile sacré d'Athéna, on ignore en quoi consistait cette intervention. On sait seulement qu'elles assistaient les prêtresses lors de la pose de la trame. Par contre, le tissage proprement dit était effectué par des jeunes filles plus âgées, les ergastines<sup>69</sup>.

3. *L'initiation à la sexualité* : Nul ne prétend plus que le sanctuaire d'Aphrodite mentionné par Pausanias soit autre chose qu'un simple repère topographique. Il est donc entendu que cette déesse ne jouait aucun rôle dans le rituel arrhéphorique. Mais chassez Aphrodite, elle revient au galop, et l'on nous invite à relire le témoignage du périégète à la lumière d'un parallèle italien. À Lanuvium, une fois par an, des jeunes filles effrayées descendent nuitamment dans une grotte, les yeux bandés, pour porter des gâteaux d'orge à un serpent affamé; quand elles remontent, les paysans s'écrient : « L'année sera fertile »<sup>70</sup>. Il faut beaucoup de bonne volonté pour comparer les deux rites : on ne bande pas les yeux des arrhéphores; rien, dans le texte de Pausanias, n'indique qu'elles aient été effrayées, ni qu'on ait voulu les effrayer; elles ne portent pas de la nourriture, mais des *arrhêta*, il n'y a pas de serpent dans la grotte où elles se rendent... Je ne suis d'ailleurs pas convaincu que le rite de Lanuvium ait été une « ordalie virginale »<sup>71</sup>. S'il fallait absolument lui trouver un parallèle grec, je songerais plutôt aux Thesmophories<sup>72</sup> et à la descente des « pui-seuses » dans les *megara*, que hantaient aussi des serpents voraces, d'autant que les deux rites avaient pour but d'assurer une bonne récolte. En outre, l'âge tendre des arrhéphores et la pureté qu'elles sont tenues de préserver excluent, à mon sens, toute référence à la sexualité. Elles sont, d'autre part, trop peu nombreuses pour représenter une classe d'âge.

Si l'arrhéphorie n'est pas une initiation, alors qu'est-ce ? La question reste posée, mais un certain nombre de pistes d'interprétation se dégagent, à mon sens, de l'ensemble des sources. Tout d'abord, l'image qu'elles nous donnent de l'arrhéphorie n'est pas celle d'un rite ponctuel, mais plutôt d'un sacerdoce qui, pour les quatre arrhéphores élues, durait sans doute pas moins de quatre années. Le nom de ce sacerdoce se réfère à une fonction : porter des objets lors de processions. La pureté exigée des arrhéphores peut d'ailleurs être mise en rapport avec la sacralité particulièrement forte des objets secrets qu'on leur confiait. Mais leur rôle ne se limitait pas à cela. Celles qui vivaient sur l'Acropole assistaient notamment la prêtresse d'Athéna Polias dans l'accomplissement de divers rites en relation avec le tissage du voile sacré qu'on offrait à la déesse lors

<sup>69</sup> BRULÉ, *op. cit.* (n. 1), p. 100 sq.

<sup>70</sup> PROPERT., IV, 8, 3-16. Cf. AELIAN., *Nat. anim.*, XI, 16; PYTHOCLES, *FGrHist*, 833 F 1a.

<sup>71</sup> BRULÉ, *op. cit.* (n. 1), p. 95 sq., suivi par PIRENNE-DELFORGE, *op. cit.* (n. 3), p. 54. La comparaison des deux rites est empruntée à ROBERTSON, *art. cit.* (n. 3), p. 258 sq., qui les considère, lui, comme des rites propitiatoires.

<sup>72</sup> Ci-dessus n. 37.

des Grandes Panathénées; il est regrettable que nos sources soient muettes sur ce que faisaient les autres.

Quant au fameux rituel nocturne, je l'interprète, non comme une épreuve initiatique, mais comme une procession au cours de laquelle les arrhéphores sortant de charge transportaient les *arrhèta* hors de l'Acropole et les remettaient à leurs remplaçantes, qui les y ramenaient. Elle a lieu de nuit pour que la substitution s'opère à l'abri des regards divins; ainsi se perpétue la présence de deux fillettes d'âge convenable dans le sanctuaire d'Athéna. Il est probable que cette présence permanente était ressentie comme indispensable à la survie, voire à la prospérité de la Cité. Servantes de la déesse poliade, vivant auprès d'elle sur l'Acropole, gardiennes de mystérieux *arrhèta*, recrutées dans l'aristocratie, les arrhéphores « par excellence » semblent bien relever d'une strate ancienne de la religion athénienne. Les liens, relevés par Jane Emily Harrison dès 1889, entre le rituel arrhéphorique et le mythe des Cécropides nous orientent vers le passé royal d'Athènes; une intervention de l'archonte-roi dans le choix des fillettes, même si elle n'est pas prouvée, ne serait donc pas incongrue. La relève des arrhéphores a lieu en sciophorion, qui est le dernier mois du calendrier attique: ne pourrait-elle s'inscrire parmi les rites qui marquaient le renouvellement de l'année? Dans cette perspective, il vaudrait la peine d'approfondir ses relations avec les Panathénées<sup>73</sup>, mais aussi peut-être avec les Scirophories.

Il reste encore beaucoup de signes à décoder avant d'aboutir à une interprétation satisfaisante, si cela s'avère possible. Puisse ce modeste article y avoir contribué en dégrossissant les matériaux et en balisant le terrain.

Guy DONNAY

Université Libre de Bruxelles  
Avenue F.D. Roosevelt, 50 – CP 175  
B – 1050 BRUXELLES

---

<sup>73</sup> Dans lesquelles BURKERT, *art. cit.* (n. 3), p. 22 sq., reconnaît un rite royal de renouvellement de l'année.

## Liste des sources écrites

Dans chaque catégorie, les témoignages ont été classés, autant que possible, par ordre chronologique.

### Auteurs

<b>A1</b>	ARISTOPHANE, <i>Lysistrata</i> , 641-642	411 av. J.-C.
<b>A2</b>	LYSIAS, <i>Discours</i> , 21, 5	début du IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.
<b>A3</b>	ANONYME, <i>Dialogue sur le pouvoir</i> = POxy 664, l. 29-32	IV <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. av. J.-C.
<b>A4</b>	MÉNANDRE, fr. 59-67 Körte et fr. 104 Austin	IV <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. av. J.-C.
–	DINARQUE, <i>Contre Pythéas</i> , fr. 6, 4 Conomis = L1	IV <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. av. J.-C.
–	CALLIMAQUE, fr. 520 Pfeiffer = L4b, L5f	III <sup>e</sup> s. av. J.-C.
–	CALLIMAQUE, fr. 741 Pfeiffer = L4a	
–	ISTROS, <i>FGrHist</i> 334 F 27 = S1	III <sup>e</sup> s. av. J.-C.
<b>A5</b>	DENYS D'HALICARNASSE, <i>Antiquités romaines</i> , II, 22, 2	I <sup>er</sup> s. av. J.-C.
<b>A6</b>	TRYPHON, fr. 116 von Velsen = ATHÉNÉE, <i>Deipnosophistes</i> , III, 114a	I <sup>er</sup> s. av. J.-C.
<b>A7</b>	PHILON D'ALEXANDRIE, <i>De l'ébriété</i> , 129	I <sup>er</sup> s. av. J.-C./I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
<b>A8</b>	PAUSANIAS, I, 27, 3	II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
<b>A9</b>	Ps.-PLUTARQUE, <i>Vies des dix orateurs</i> , p. 839c	II <sup>e</sup> s. ap. J.-C. ou après
<b>A10</b>	ÉLIEN, fr. 310 Herscher	II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
<b>A11</b>	ANONYME (ÉLIEN ?) [PLATON le Comique, fr. 263 Kock]	II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. ap. J.-C. (?)
<b>A12</b>	CLÉMENT D'ALEXANDRIE, <i>Protreptique</i> , II, 17, 1	II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.

### Lexiques

<b>L1</b>	HARPOCRATION, p. 59, s.v. ἀρρηφορεῖν	I <sup>er</sup> /II <sup>e</sup> s. ap. J.-C. (?)
<b>L2</b>	MCERIS, <i>Lexicon</i> , s.v. ἐρρηφόροι	II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
<b>L3a</b>	HÉSYCHIUS, s.v. ἀρρηφορία	V <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
<b>L3b</b>	<i>Id.</i> , s.v. ἀρρηφόρος	
<b>L3c</b>	<i>Id.</i> , s.v. ἐρρηφόροι	
<b>L4a</b>	<i>Etymologicum genuinum</i> , s.v. ἀρρηφόροι καὶ ἀρρηφορία	IX <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
<b>L4b</b>	<i>Id.</i> , s.v. Χαλκεῖα	
<b>L5a</b>	<i>Souda</i> , s.v. ἀνάστατοι	X <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
<b>L5b</b>	<i>Id.</i> , s.v. ἀρρηγοφορεῖν	
<b>L5c</b>	<i>Id.</i> , s.v. ἀρρηφορία	
<b>L5d</b>	<i>Id.</i> , s.v. ἐρσεφορία	
–	<i>Id.</i> , s.v. ἐπιώψατο = A11	
–	<i>Id.</i> , s.v. παναγές = A10	
<b>L5e</b>	<i>Id.</i> , s.v. ὑφῆς πέπλου	
<b>L5f</b>	<i>Id.</i> , s.v. Χαλκεῖα	
<b>L6</b>	<i>Etymologicum Magnum</i> , s.v. ἀρρηφορεῖν	XII <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
–	<i>Id.</i> , s.v. ἀρρηφόροι καὶ ἀρρηφορία = L4a	
–	<i>Id.</i> , s.v. ἐπιόψομαι = A11	
–	<i>Id.</i> , s.v. Χαλκεῖα = L4b	
<b>L7</b>	<i>Magna Grammatica</i> , s.v. ἀρρηφόροι καὶ ἀρρηφορία	XIII <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
<b>L8</b>	Ps.-HÉRODIEN, <i>Περὶ κυρίων καὶ ἐπιθέτων...</i> , 3, 2, p. 478	date inconnue
<b>L9a</b>	Imm. BEKKER, <i>Anecdota Graeca</i> , I, p. 202, 3, s.v. ἀρρηφορεῖν	date inconnue
<b>L9b</b>	<i>Ibid.</i> , p. 202, 6, s.v. ἀρρηφορία	

- L10** *Ibid.*, p. 446, 18, s.v. ἀρρηφορεῖν date inconnue  
**L11** *Ibid.*, p. 446, 28, s.v. ἀρρηφορεῖν date inconnue

### Scholies

- S1** Scholie à ARISTOPHANE, *Lysistrata*, 642  
**S2** Scholie à LUCIEN, *Dialogue des courtisanes*, 2, 1

### Inscriptions

- I1** Dédicace (à Athéna?) d'une statue d'errhéphore sous la prêtrise de Call[---] et l'archontat de Ménécratès (*JG*, II<sup>2</sup>, 3461) 220/19 av. J.-C.  
**I2** Dédicace à Athéna d'une statue de l'errhéphore (?) [-s]lstraté par son père [Hil]ppoclès de Sypallétos et sa mère [-]lyra (*JG*, II<sup>2</sup>, 3465) III<sup>e</sup> s. av. J.-C.  
**I3** Dédicace (à Athéna) de la statue d'une errhéphore sous la prêtrise (?) de [-]médéia et l'archontat(?) de [-]codr[-] (*JG*, II<sup>2</sup>, 3466) III<sup>e</sup> s. av. J.-C.  
**I4** Dédicace à Athéna d'une statue de l'errhéphore Anthémia par son père [Apo]llon[ios] d'Aphidna, son oncle Oulia[dès] et sa mère Philot[éra] sous la prêtrise de Pentétéris fille d'Hiéroclès de Phlyées, œuvre de Caicosthènes et Diès (*JG*, II<sup>2</sup>, 3470) 200-150 av. J.-C.  
**I5** Dédicace à Athéna d'une statue de l'errhéphore [-]sté par son père Ant[---] sous la prêtrise de Pentétéris fille d'Hiéroclès de Phlyées (*JG*, II<sup>2</sup>, 3471) 200-150 av. J.-C.  
**I6** Dédicace à Athéna et Pandrose d'une statue de l'errhéphore Phila par son père [-]jos fils de Dionysiclès de Trinéméa sous la prêtrise de Théodoté fille de Polyocetos d'Amphitropé, œuvre de Caicosthènes (*JG*, II<sup>2</sup>, 3472) 200-150 av. J.-C.  
**I7** Dédicace à Athéna d'une statue de l'errhéphore Xénostaté par son père Agias fils de Nicarchos d'Euonymée, sa mère Démétria fille de Boulon de Péania et ses frères Arcétos, Épocratès, Boulon et Xénophon sous la prêtrise de Phillo[téra] (*JG*, II<sup>2</sup>, 3473) c. 150 av. J.-C.  
**I8** Décret en l'honneur de Léonidès fils de Nicocratès, ancien prêtre d'Asclépios à Athènes, qui a notamment « donné sa propre fille [---] lors des] Épidauries en qualité d'arrhéphore » (*JG*, II<sup>2</sup>, 974; O. HUBBLE, *Hesperia*, 28, 1959, p. 188-194, n° 10; S.B. ALESHIRE, *Asklepios at Athens*, Amsterdam, 1991, p. 91-92) 137/6 av. J.-C.  
**I9** Dédicace à Athéna d'une statue de l'errhéphore Pha[---] (*JG*, II<sup>2</sup>, 3486) II<sup>e</sup> s. av. J.-C.  
**I10** Dédicace à Athéna Polias d'une statue de l'errhéphore Polycratéia par son père (nom perdu) et sa mère [-] fille d'Antaménès de Mélité sous la prêtrise de Chrysis fille de Nicétos de Pergasé (*JG*, II<sup>2</sup>, 3482) fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.  
**I11** Dédicace à Athéna Polias [et Pandrose] d'une statue de l'errhéphore Panarista par son père Mantias de Marathon, sa mère Théodoté fille de Dosithéos de Myrrhinonte et ses frères Cléoménès et [-] (*JG*, II<sup>2</sup>, 3488) début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.  
**I12** Dédicace à Athéna [Polias] d'une statue de l'errhéphore Athén[-] fille de Théodoros de Marathon par son grand-père Hipponlikos (*JG*, II<sup>2</sup>, 3496) I<sup>er</sup> s. av. J.-C.  
**I13** Dédicace à Athéna d'une statue de l'errhéphore Stratonicé par son père [Pleist]ias fils d'Aichmaios de Céphisia, sa mère Pythias fille de Diodoros d'Amphitropé et ses frères Diodoros et Pleistias sous la prêtrise de Stratoclésia (*JG*, II<sup>2</sup>, 3497) I<sup>er</sup> s. av. J.-C.  
**I14** Dédicace à Athéna Polias et Pandrose d'une statue de l'errhéphore Nausicraté par son père [-]jon d'Azénia et sa mère [-] fille de [-]jon de Lamptrai sous la prêtrise de Callist[-] (*JG*, II<sup>2</sup>, 3515) époque d'Auguste  
**I15** Dédicace d'une statue d'une inconnue qui a été errhéphore pour Athéna [Polias] sous la prêtrise d'Alexandra fille de Léon de Cholléides (*JG*, II<sup>2</sup>, 3516) époque d'Auguste  
**I16** Dédicace d'une statue de l'arrhéphore Athénaïs par son père Patricos et sa mère Eucléia (*JG*, II<sup>2</sup>, 3528) début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

- I17** Dédicace par le Conseil et le Peuple d'une statue de Tertia fille de Lucius [---] qui a été errhéphore pour Athéna Polias sous la prêtrise de Stratocléa (*JG*, II<sup>2</sup>, 3554) 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.
- I18** Dédicace par le Conseil et le Peuple d'une statue d'Apollodora fille d'Apollodoros de Gargètos qui a été errhéphore pour Athéna Polias (*JG*, II<sup>2</sup>, 3556) 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.
- I19** Dédicace d'une statue de [---] fille de [---]lios d'Éon, qui a été errhéphore pour Athéna Polias, par sa mère Hélène fille d'Al[---] de Marathon sous la prêtrise de [---] (*JG*, II<sup>2</sup>, 3555) 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.
- I20** Dédicace sur décret du Conseil des Cinq Cents d'un hermès-portrait de Glaucos fils de Memnon d'Anaphlyse par sa mère, l'ex-arrhéphore Télété fille de Glaucos de Céphisia, à la requête de son mari Claudius Atticus (*JG*, II<sup>2</sup>, 3960) après 128/129 ap. J.-C.
- I21** Dédicace métrique à une déesse non nommée (Athéna?) d'une statue de l'errhéphore Théano par son père Sarapion, sa mère [Ch]résimé et cinq frères (*JG*, II<sup>2</sup>, 3634) après 150 ap. J.-C.
- I22** Inscription réservant des sièges du théâtre de Dionysos aux deux (h)erséphores de Chloé Thémis (*JG*, II<sup>2</sup>, 5098) 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.
- I23** Inscription réservant des sièges du théâtre de Dionysos aux deux (h)erséphores d'Ilithyie à Agrai (*JG*, II<sup>2</sup>, 5099) 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.
- I24** Dédicace de deux statues en action de grâce à Amphiaros par les ex-spondophores Aurélius Calliphron et Aurélius Patrocle fils de l'ex-archonte éponyme Aurélius Calliphron et de l'(ex-) arrhéphore Claudia Antonina (J.H. OLIVER, *AJA* 1941, p. 541-542) c. 230 ap. J.-C.
- I25** Dédicace à Déméter et Coré d'une statue d'une errhéphore fille ou petite-fille d'Aristoclès (*JG*, II<sup>2</sup>, 3729) date indéterminée